

LES EXPORTATIONS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES : UNE CRÉATION DE VALEUR DANS LES TERRITOIRES

ÉTUDE D'IMPACT ÉCONOMIQUE RÉGIONALE
RÉALISÉE PAR LE CABINET ASTERÈS
POUR LE CNPA

OCTOBRE 2024



INTRODUCTION

En 2024, le CNPA (Centre national pour la promotion des produits agricoles et alimentaires) a créé le Collectif Export & Souveraineté Alimentaire, qui fédère les principaux acteurs de la filière agricole et agroalimentaire (ANIA, Anivin de France, Chambres d'Agriculture France, CNIPT, CNMCCA, FNSEA, INAPORC, INTERBEV, INTERCEREALES, INTERFEL, La Coopération Agricole, MEDEF) et représente 1,3 million d'emplois directs en France.

Le Collectif a lancé une grande campagne d'information et de sensibilisation en faveur de la relance de l'export. Son objectif est d'alerter sur le déclin des capacités exportatrices de la France, qui connaît depuis plusieurs années une forte baisse de ses performances sur les marchés agricoles et agroalimentaires mondiaux. Alors que les baisses de production subies par l'agriculture française en 2024 vont probablement impacter encore davantage notre compétitivité et nos exportations, il est plus urgent que jamais de mettre en avant cet enjeu, et de défendre un export puissant, qui permette de pérenniser le modèle alimentaire français et de maîtriser notre destin alimentaire.

Afin de contribuer au débat public, il a confié en début d'année au cabinet Asterès, la réalisation d'une première étude sur l'impact global des évolutions des exportations alimentaires sur l'économie française. Ce travail a mis en évidence les effets considérables d'une baisse ou d'une hausse de l'export alimentaire sur la compétitivité des filières et des entreprises, et sur leur capacité à offrir des produits accessibles et de qualité aux consommateurs.

L'étude montre une évolution inquiétante des exportations agricoles et agroalimentaires, et de la balance commerciale française avec :

- * Une baisse de nos parts de marché sur le marché alimentaire mondial **de 5,7% en 2010 à 4,4% en 2023,**
- * Une balance commerciale alimentaire (hors vins et spiritueux et céréales) déficitaire de **-15,3 milliards € en 2023**
- * Et un déficit qui s'est creusé de **15% par an en moyenne de 2007 à 2023.**

Et elle pose **deux scénarios opposés** en fonction de la poursuite ou de l'inversion de ce déclin de l'export dans les années à venir.

Ainsi, à horizon douze ans, si la filière alimentaire française poursuivait sa baisse des exportations en volume sans pouvoir continuer à augmenter la valorisation de ses produits, cela :

- * Aboutirait à une perte nette pour l'économie française de **11 milliards € d'activité par an, d'1,6 milliard € de recettes publiques par an et de 33 000 emplois ;**
- * Entraînerait une perte de **2,1 à 3,5 milliards € d'investissements cumulés pour la période.**

A l'opposé, à horizon douze ans, si la filière arrivait à augmenter sa production pour rattraper les parts de marché perdues à l'export depuis 2010 :

- * Elle bénéficierait d'un gain de **24 milliards € d'activité supplémentaire par an, de 3,5 milliards € de recettes publiques par an et de plus de 75 000 emplois supplémentaires ;**
- * Et elle bénéficierait d'une hausse de **4,6 à 7,7 milliards € d'investissements cumulés pour la période.**

Après cette première étude fondatrice, le Collectif a souhaité aller encore plus en profondeur pour objectiver la contribution des exportations alimentaires à l'économie de chacune des régions françaises. Ce travail inédit du cabinet Asterès met en lumière de manière détaillée et documentée le rôle-clé de l'export agricole et agroalimentaire pour l'équilibre économique, la vitalité et l'attractivité des régions. Très complète, cette étude prend en compte les empreintes directes de ces exportations pour les filières agricoles et agroalimentaires, tout comme leurs empreintes indirectes pour l'ensemble de l'économie de nos territoires. **Vous trouverez dans les pages suivantes les résultats de ce travail.**

En parallèle, le CNPA et le Collectif Export & Souveraineté alimentaire, proposent une série de dix-huit mesures concrètes et réalistes pour relancer durablement les exportations alimentaires.

Simplifier les procédures et assurer une meilleure coordination entre les pouvoirs publics et les acteurs du secteur

1. **Simplifier et homogénéiser les outils et les procédures administratives** servant à l'export des produits alimentaires
2. **Organiser une réunion annuelle** pour sensibiliser les administrations nationales, régionales et départementales à la dimension stratégique de l'export et à l'importance de leur rôle et pour harmoniser les pratiques au niveau national, et entre le niveau national et régional
3. **Améliorer la coordination** entre les différentes structures publiques et parapubliques dédiées à l'export et les structures agricoles et agroalimentaires pour optimiser l'organisation existante au service de l'export et, une fois par an, définir conjointement les grandes lignes de pilotage stratégique de l'export
4. **Réaliser systématiquement une étude d'impact**, avant l'introduction d'une nouvelle norme sanitaire ou environnementale, pour déterminer si elle ne va pas entraîner une fermeture d'accès à des marchés ; et, le cas échéant, étudier les possibilités d'accorder des dérogations jusqu'à ce que les filières trouvent des solutions alternatives

Améliorer l'accès aux marchés porteurs et l'accompagnement des entreprises dans les pays-clés

5. **Mieux prendre en compte l'importance de l'export alimentaire dans l'exercice de la diplomatie économique** en associant des délégations représentatives de l'agriculture et de l'agroalimentaire lors des visites d'Etat.
6. **Dans les négociations bilatérales, éviter qu'un pays impose aux productions françaises des contraintes réglementaires non appliquées à d'autres acteurs**, et développer les ouvertures de marché dans les pays dont les besoins correspondent aux caractéristiques de la production française
7. **Subordonner la coopération en matière agricole** (transferts de savoir-faire, de technologies, etc.) **à l'ouverture des marchés pour les filières**
8. **Nommer un délégué interministériel à l'export agricole et agroalimentaire, rattaché au Premier ministre**, afin de mieux coordonner et d'optimiser le soutien de l'Etat aux entreprises exportatrices
9. **Maintenir une couverture publique minimale à l'export sur les marchés prioritaires** et Inciter en parallèle les assureurs et la BPI à **améliorer leurs systèmes de couverture pour les entreprises** et notamment les PME.
10. **Mieux exploiter les ressources publiques ou parapubliques disponibles dans les pays**, en renforçant les compétences sur place, afin d'en faire de véritables pôles de facilitation à l'export
11. **Rendre accessible facilement et gratuitement aux entreprises exportatrices un premier niveau d'outils et de services** (fichiers de contacts, liste des importateurs, bases de données sur le pays et les marchés, etc.)

12. **Concentrer les actions de soutien à l'export sur un plus petit nombre de projets, en priorisant les acteurs -quelle que soit leur taille- qui ont de réelles de mener des démarches d'export dans la durée** - en renforçant ainsi les moyens accordés à chaque projet
13. Dans le suivi des indicateurs de succès des organismes dédiés à l'export, **donner la priorité à ceux qui portent sur les progressions d'activité et de chiffre d'affaires par destination**

Mieux promouvoir nos productions à l'international

14. **Renforcer et maintenir dans la durée la communication de Taste France, mettant en valeur tous les atouts** (goût, aspects sanitaires, nutritionnels, et environnementaux ; rapport qualité-prix...) **de l'ensemble de la production française**
15. **Renforcer la visibilité de la marque France sur les salons internationaux** en accordant aux exposants qui reprennent la charte graphique de Taste France **les avantages, services et conditions offerts par Business France**, même s'ils n'exposent pas sur un emplacement unique ; en parallèle, adapter la charte graphique de Taste France pour la rendre plus lisible et plus visible sur les stands
16. **Rendre effective la part des subventions publiques dans le financement de la présence des entreprises/interprofessions sur les salons (30%)**, définie par la mesure « Pavillon France pour tous » du plan Osez l'Export de 2023.
17. **Défendre à l'échelle européenne le retour au niveau d'avant la crise ukrainienne des budgets européens à l'exportation** (dans le cadre du règlement 11.44), les maintenir dans la durée et simplifier la gestion administrative des dossiers pour les projets d'exportation entrant dans ce cadre
18. En parallèle de ces propositions, le CNPA établira un **baromètre annuel de l'export alimentaire**, qu'il présentera aux pouvoirs publics et communiquera largement chaque année - ce baromètre permettra d'enrichir la lecture de l'export alimentaire d'éléments stratégiques, complémentaires aux chiffres du commerce extérieur.

Les actualités de la campagne sont à suivre sur [la page LinkedIn du Collectif](#) et sur le site internet <https://www.export-agroagri.fr>

SOMMAIRE DE L'ETUDE

RÉSUMÉ EXÉCUTIF.....	6
PRÉAMBULE.....	8
MÉTHODE.....	9
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES.....	11
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ.....	16
BRETAGNE.....	21
CENTRE-VAL DE LOIRE.....	26
CORSE.....	31
GRAND EST.....	36
HAUTS-DE-FRANCE.....	41
ILE-DE-FRANCE.....	46
NORMANDIE.....	51
NOUVELLE-AQUITAINE.....	56
OCCITANIE.....	61
PAYS DE LA LOIRE.....	66
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR.....	71

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Les exportations agricoles et agroalimentaires constituent un enjeu macroéconomique, à la fois au niveau national et local. L'analyse, région par région, du poids socio-économique des exportations de la filière, de sa part dans les exportations totales, de son impact sur l'emploi agricole et industriel ou encore de ses effets d'entraînement territoriaux révèle que la production agricole et agroalimentaire exportée joue un rôle économique majeur dans l'immense majorité des régions françaises. Ce rôle majeur est à mettre en perspective avec les évolutions des exportations, qui baissent en volume depuis 10 ans dans la grande majorité des régions, pendant qu'elles progressent en valeur, avec des disparités selon les filières. L'ensemble des données sont ici présentées pour l'année 2023 et issues des statistiques des Douanes, de l'Insee, de l'Agreste et de l'Urssaf. Elles ont été retraitées pour intégrer les biais liés au commerce de gros (voir Méthode).

UN EFFET DIRECT CONSIDÉRABLE, EN VALEUR ABSOLUE COMME EN PART DE PIB

En 2023, les régions françaises ont en moyenne exporté pour 7,1 milliards € de produits agricoles et agroalimentaires, ce qui concentre 19% du chiffre d'affaires de la filière et représente 30 300 emplois par région. En valeur absolue, les régions où l'exportation agricole et agroalimentaire est le plus développée sont le Grand Est (avec 16,9 milliards €), les Hauts-de-France, (15,8 milliards €), et la Nouvelle-Aquitaine (13,6 milliards €). Pour compenser l'effet de la taille des régions, les exportations agricoles et agroalimentaires peuvent être rapportées au PIB régional. Les régions où l'empreinte est la plus forte sont là aussi le Grand Est et les Hauts-de-France, avec 9% du PIB régional, puis la Normandie, avec 8%, la Bretagne et la Nouvelle-Aquitaine, avec 7%, et enfin les Pays de la Loire et l'Occitanie, avec 4% (identique à la moyenne nationale). Presque toutes les régions tirent leur épingle de jeu sur au moins l'un des indicateurs, par exemple la part de la production agricole et agroalimentaire exportée (24% pour l'Occitanie, 31% pour le Grand Est et 32% pour la Normandie) ou la part des exportations de la filière dans l'ensemble de l'emploi agricole et industriel (16% pour l'Ile-de-France et 17% pour les Pays de la Loire et les Hauts-de-France).

UNE FILIÈRE CLEF DES EXPORTATIONS DE BIENS DANS L'ENSEMBLE DES RÉGIONS

Comparées aux autres secteurs exportateurs de biens, l'agriculture et l'agroalimentaires jouent souvent les premiers rôles. La plupart du temps, la filière se situe en première (Bretagne, Nouvelle-Aquitaine) ou deuxième position (Corse, Grand Est, Hauts-de-France, Normandie, Occitanie, PACA) parmi l'ensemble des secteurs exportateurs. Même dans les régions où l'export agricole et agroalimentaire a une empreinte inférieure à la moyenne, la filière reste clef, et se situe toujours parmi les principaux secteurs exportateurs de biens, comme en Auvergne-Rhône-Alpes (3^e), en Centre-Val de Loire (3^e), en Bourgogne-Franche-Comté (4^e) ou encore en Ile-de-France (5^e). Pour appréhender pleinement l'importance économique des exportations agricoles et agroalimentaires, Asterès a construit un ratio entre les exportations de la filière et l'ensemble des exportations de biens de chaque région. En moyenne, les exportations agricoles et agroalimentaires concentrent 21% des exportations totales. Dans le détail, la Bretagne est la région où l'effet est le plus marqué (54%), suivie de la Nouvelle-Aquitaine (51%), de la Corse (27%), des Hauts-de-France (24%) et du Grand Est (23%). Les exportations de la filière jouent alors un rôle décisif dans la création de valeur économique à l'échelle du territoire : ce ne sont pas seulement les emplois directement concernés ou les montants d'activité qui confèrent une importance à la filière, mais aussi sa contribution à l'exportation de biens dans son ensemble, et donc sa capacité à drainer sur les territoires de la valeur issue de consommateurs étrangers.

UN EFFET D'ENTRAÎNEMENT QUI DOUBLE L'IMPACT SOCIOÉCONOMIQUE DES EXPORTATIONS ET PROFITE À TOUT LE TERRITOIRE NATIONAL

A l'ensemble des effets socio-économiques décrits jusqu'ici, s'ajoutent des effets d'entraînement, *via* le surplus de demande engendré. Asterès a évalué ces effets grâce au modèle MIA qui stimule l'ensemble des conséquences territoriales d'un surplus de demande. Globalement, les effets d'entraînement doublent l'impact des exportations agricoles et agroalimentaires, avec 7,7 milliards € d'activité et 46 000 emplois engendrés en moyenne par région. Cet effet d'entraînement ne profite pas majoritairement à la région d'origine de l'exportation mais plutôt à l'ensemble du territoire, vue la bonne intégration du marché national, avec en moyenne 6,7 milliards € d'activité engendrée dans le reste de la France et 1,0 milliard € engendré dans la région d'origine de l'export. De fait, 1 euro d'export crée 1,1 euro d'activité supplémentaire sur l'ensemble du territoire et 1 emploi dans les exportations agricoles et agroalimentaires crée 0,9 emploi dans le reste de l'économie. Certaines régions ont des multiplicateurs largement plus élevés que les autres, en fonction des spécificités sectorielles. A titre d'exemple, en PACA, les exportations agricoles et agroalimentaires représentent 8 800 emplois directs pour un effet d'entraînement de 30 200 équivalent-temps-plein sur l'ensemble du territoire national, soit un multiplicateur de 3,7.

UNE DIVERSITÉ DE DESTINATIONS ET DE SPÉCIALISATIONS RÉGIONALES

Enfin, l'analyse régionale révèle une grande variété de spécialisations et de destinations des exports, confirmant par là que la diversité des produits et des marchés constitue une force indéniable pour les territoires de production. Certaines proximités géographiques se font sentir, par exemple AURA qui exporte spécifiquement en Italie (19% contre 12% en moyenne nationale), Grand Est en Allemagne (20% contre 12%), les Hauts-de-France en Belgique (26% contre 17%) et l'Occitanie en Espagne (20% contre 11%). Le positionnement géographique de la France, à la confluence de nombreux marchés constitue ici un atout. Certains ont aussi développés des affinités avec des marchés lointains, en particulier la Chine pour la Normandie (14% des exports contre 5% en moyenne nationale) et le marché américain pour la Corse, PACA, la Nouvelle-Aquitaine et la Bourgogne-Franche-Comté (entre 15% et 11% des exportations contre 8% en moyenne nationale). Concernant les produits, l'étude suit logiquement les spécificités régionales comme la viande en Bretagne (30% des exportations contre 8% en moyenne nationale), les boissons en Nouvelle-Aquitaine, Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté, PACA et Corse (entre 51% et 38% des exportations contre 25% en moyenne nationale), la boulangerie en Centre-Val de Loire (40% contre 14%), la meunerie dans les Hauts-de-France (13% contre 3%) ou encore les huiles en Pays de la Loire (16% contre 3%).

CONCLUSION

L'exportation agricole et agroalimentaire constitue un levier considérable de création de valeur dans les territoires, et l'équilibre socio-économique de certaines régions en dépend directement. Si la montée en gamme a permis ces dernières années de maintenir une dynamique des exports en valeur dans l'ensemble des régions, les volumes exportés sont en baisse dans la plupart des territoires. Sur dix ans, le taux de croissance annuel moyen est par exemple de -4% en volume pour +3% en valeur en Nouvelle-Aquitaine, de -1% en volume pour +2% en valeur en Bourgogne-Franche-Comté, ou encore de -2% en volume pour +5% en valeur dans le Grand Est. Ces données sont en phase avec l'étude conduite au niveau national, « Les Exportations agricoles et agroalimentaires : un enjeu considérable pour l'avenir de la France » dévoilée en janvier 2024, qui soulignait aussi des pertes de parts de marché à l'international. Les dynamiques sont aussi très disparates selon les filières, ce qui pose question sur l'avenir économique de certains pans économiques clefs au niveau régional.

PRÉAMBULE



Le cabinet ASTERES a été mandaté le CNPA pour travailler sur l'impact des exportations agricoles et agroalimentaires dans les régions françaises.

Les économistes d'ASTERES ont bénéficié d'une totale indépendance dans la conduite de cette étude. Les sources de l'ensemble des données utilisées sont disponibles dans l'étude.

Les propos tenus ici n'engagent que le cabinet ASTERES.

MÉTHODE

PHILOSOPHIE GÉNÉRALE

Les fiches qui suivent présentent les exportations agricoles et agroalimentaires par découpage régional. Les données présentées dans cette fiche proviennent des données de l'Agreste, de l'INSEE et des douanes françaises. L'année de référence, contrainte par la disponibilité des données, est 2023. Au vu de la grande hétérogénéité des régions, il est paru nécessaire de présenter les données en rapport au PIB, au chiffre d'affaires ou encore à la population active pour les données sur l'emploi. Le découpage sectoriel est contraint par les catégories proposées par les douanes et par l'INSEE.

RETRAITEMENT DU COMMERCE DE GROS

Les données départementales et régionales des exportations agricoles et agroalimentaires produites par les Douanes sont liées au lieu d'expédition initiale de la marchandise, sans relation directe avec le siège social géographique de l'entreprise concernée. Ces données peuvent donc nécessiter un retraitement pour les exportations agricoles et agroalimentaires qui sont expédiées par des grossistes, et dont le lieu d'expédition comptabilisé risque d'être situé dans la région du grossiste. En l'absence de données spécifiques concernant les grossistes dans les exportations agricoles, aucun retraitement n'a été réalisé, Asterès a donc supposé que les grossistes sont généralement localisés à proximité des zones de production. En revanche, le cabinet a construit une méthode spécifique pour retraiter, par secteur, la part des grossistes dans les exportations agroalimentaires de chaque région. Pour ce faire, les données Agreste¹ ont permis de construire pour chaque secteur un montant d'exportations *via* le commerce de gros, au niveau national. Asterès a ensuite réparti ce montant entre les différentes régions au *prorata* de leurs exportations hors commerce de gros, secteur par secteur. De fait, l'Ile-de-France voit ainsi ses exportations baisser assez fortement, accompagnée de façon plus modérée par la Nouvelle-Aquitaine, et marginalement par le Grand Est, quand les autres régions voient les leurs augmenter.

Régions	Effet redistribution du commerce de gros
Auvergne-Rhône-Alpes	990 845 737 €
Bourgogne-Franche-Comte	31 025 763 €
Bretagne	1 657 547 893 €
Centre-Val de Loire	417 009 215 €
Corse	109 710 136 €
Grand-Est	- 77 799 466 €
Hauts-de-France	1 734 046 079 €
Ile-de-France	- 6 741 791 258 €
Normandie	765 820 515 €
Nouvelle-Aquitaine	- 1 081 066 675 €
Occitanie	60 688 938 €
Pays de la Loire	1 858 122 336 €
Provence-Alpes-Côte d'azur	275 840 787 €

MODÉLISATION DES EFFETS D'ENTRAÎNEMENT ÉCONOMIQUE

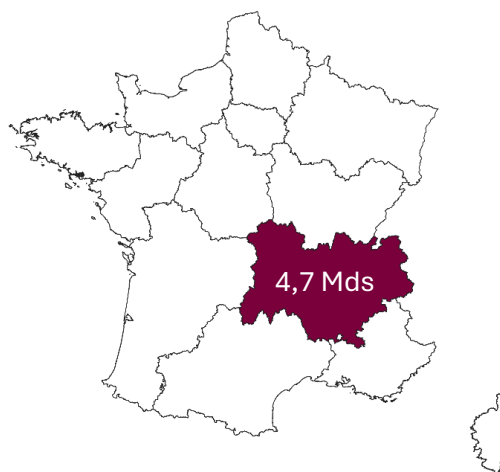
La modélisation de l'effet d'entraînement des exportations agricoles et agroalimentaires en France repose sur le modèle MIA territorial développé par Asterès. Le modèle identifie comme un surplus de demande le montant d'activité liée aux exportations dans une région, puis suit un impact des dépenses des entreprises ou coopératives concernées et de la consommation de leurs salariés. Cet impact, de rang 1, est à nouveau considéré comme un surplus de demande qui a lui-même un effet *via* les dépenses des entreprises et la consommation des salariés, d'où un impact de rang 2, et ainsi de suite. Dans le modèle, l'effet se réduit à chaque tour du fait de la fiscalité et des importations, jusqu'à épuisement. Afin d'appréhender la dimension territoriale de ces effets, les flux de demande entre les départements sont modélisés. Ainsi, à chaque tour, MIA estime la part du surplus de demande qui reste dans le département et la part qui fuit vers chaque autre département français. Globalement, la consommation des salariés est considérée comme restant majoritairement dans le département et les dépenses des entreprises sont réparties selon les spécialisations sectorielles des départements en France. Le marché français étant très bien intégré, une partie conséquente des effets d'entraînement ont lieu sur d'autres départements que la demande initiale. L'ensemble des données à la base du modèle sont issues de l'Insee, notamment les tableaux entrées – sorties, et de l'URSSAF, notamment les emplois par secteur et par département.

AUVERGNES-RHÔNE-ALPES

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

EXPORTATIONS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES : 4,7 MILLIARDS D'EUROS EN 2023

Pour l'Auvergne-Rhône-Alpes, les exportations agricoles et agroalimentaires s'élèvent à **4,7 milliards d'euros en 2023**. Ce montant est moins élevé que la moyenne des régions françaises, qui s'élève à 7,1 milliards d'euros. Les exportations agricoles et agroalimentaires représentent 2% du PIB de la région, ce qui est là-aussi inférieur à la moyenne nationale, située à 4%. Le taux de croissance annuel moyen depuis 2013 est de +3% en valeur, inférieur au +5% de la moyenne française, et de -1% en volume, identique à la moyenne.



Auvergne-Rhône-Alpes	
Montant des exportations	4,7 Milliards
Moyenne nationale	7,1 Milliards
Croissance annuelle moyenne depuis 2013 (valeur / volume)	+3% / -1%
Croissance annuelle moyenne nationale depuis 2013 (valeur / volume)	+5% / -1%

EFFET D'ENTRAÎNEMENT ÉCONOMIQUE DES EXPORTATIONS : 5,1 MILLIARDS DE CHIFFRE D'AFFAIRES ET 30 400 EMPLOIS GÉNÉRÉS EN FRANCE

Auvergne-Rhône-Alpes Effet d'entraînement sur la région	
Chiffre d'affaires	990 millions
Emploi	5 400

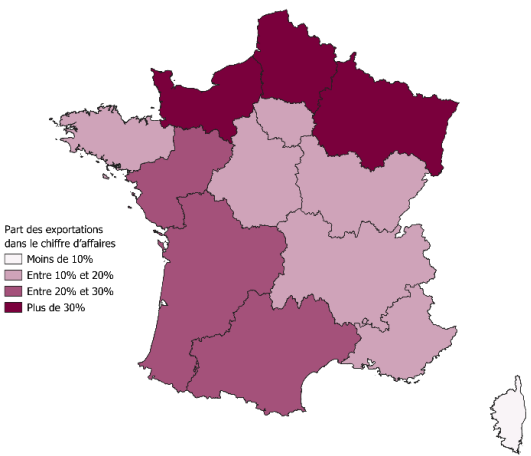
Auvergne-Rhône-Alpes Effet d'entraînement sur les autres régions	
Chiffre d'affaires	4,1 milliards
Emploi	25 000

En 2023, les exportations agricoles et agroalimentaires de la région Auvergne-Rhône-Alpes ont eu un effet d'entraînement économique significatif, générant un chiffre d'affaires de 990 millions d'euros et soutenant 5 400 emplois équivalents temps plein au sein de la région. L'impact s'étend également au-delà des frontières régionales, avec 4,1 milliards d'euros et 25 000 emplois créés dans les autres régions françaises. Chaque euro d'activité dans ce secteur crée 1,1 euro supplémentaire dans l'économie française, et chaque emploi lié aux exportations engendre la création de 0,9 emplois supplémentaires au niveau national. L'effet d'entraînement ainsi mesuré repose sur le surplus de demande pour l'ensemble des secteurs de l'économie, qui fait suite à la production agricole et agroalimentaire liée aux exportations.

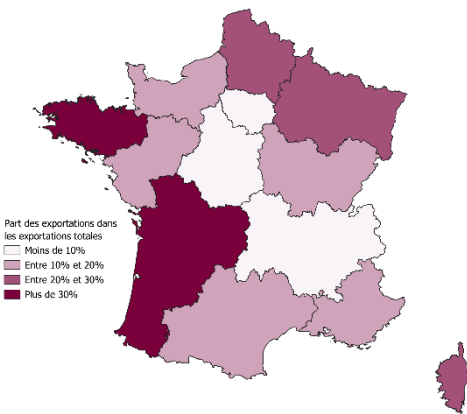
PART DES EXPORTATIONS DANS LE CHIFFRE D'AFFAIRES DU SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE : UNE CONTRIBUTION LIMITÉE DES EXPORTATIONS

Les exportations agricoles et agroalimentaires auvergnates rhônalpines représentent 13% du chiffre d'affaires des secteurs agricoles et agroalimentaires, un taux inférieur à la moyenne française située à 19%.

Auvergne-Rhône-Alpes	
Part des exportations dans le chiffre d'affaires	13%
Moyenne nationale	19%



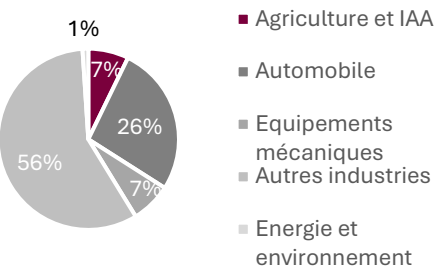
PART DES EXPORTATIONS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES DANS LES EXPORTATIONS TOTALES : UNE FAIBLE PART, EN LIEN AVEC L'IMPORTANCE DES INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES ET TECHNOLOGIQUES



Pour l'Auvergne-Rhône-Alpes, les exportations agricoles et agroalimentaires représentent 7% de l'ensemble des exportations de la région, ce qui est en dessous de la moyenne nationale, s'élevant à 21%. Ce taux est logiquement faible, car la région Auvergne-Rhône-Alpes est principalement orientée vers l'industrie, les technologies et les services, secteurs dominants, tandis que l'agriculture et l'agroalimentaire y jouent un rôle plus restreint.

Auvergne-Rhône-Alpes	
Part des exportations dans les exportations totales	7%
Moyenne nationale	21%

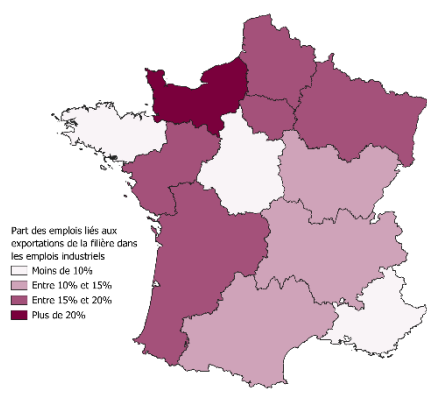
Catégories de produits exportés



Les exportations agricoles et agroalimentaires se trouvent en 3^{ème} position des catégories de produits exportés¹ avec 7%, devancées par les exportations d'autres industries avec 56% et l'automobile avec 26% des exportations totales. La région est un centre important pour l'industrie chimique et pharmaceutique, avec de grandes entreprises.

¹ Catégories selon l'INSEE : « Agriculture et IAA » regroupe ici : AZ - Agriculture, sylviculture et pêche et C1 - Industries agroalimentaires ; « Automobile » : C3 - Industrie automobile, « Equipements mécaniques » : C4 - Équipements mécaniques, électriques, électroniques et informatiques, « Autres industrie » : C5 - Autres industries manufacturières, « Énergie et environnement » : DE - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné ; captage, traitement et distribution d'eau ; gestion des déchets et dépollution

EMPLOIS LIÉS AUX EXPORTATIONS DE LA FILIÈRE : 35 400 EMPLOIS REPRÉSENTANT 11% DES EMPLOIS AGRICOLES ET INDUSTRIELS DE LA RÉGION

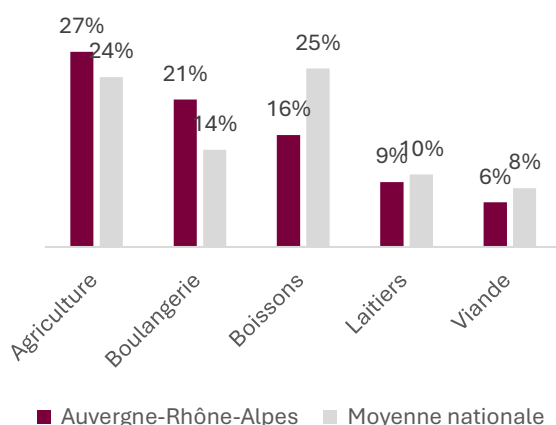


Auvergne-Rhône-Alpes	
Part des emplois liés aux exportations de la filière dans les emplois industriels	11%
Moyenne nationale	13%

En Auvergne-Rhône-Alpes, ce sont près de 35 400 emplois qui sont associés aux exportations agricoles et agroalimentaires, ce qui représente 11% des emplois agricoles et agroalimentaires de la région. Ce taux est plus faible que la moyenne nationale qui s'élève à 13%.

PROFILS SECTORIELS DES EXPORTATIONS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES : LA BOULANGERIE EST BIEN REPRÉSENTÉE

La catégorie agriculture², constitue 27% des exportations agricoles et agroalimentaires de l'Auvergne-Rhône-Alpes, suivie par la boulangerie, qui représentent 21%, et par les boissons, à hauteur de 16%. Les deux premières catégories sont surreprésentées en Auvergne-Rhône-Alpes par rapport à la moyenne nationale, qui s'établit à 24% pour l'agriculture, et à 14% pour la boulangerie, les boissons sont sous-représentées en Auvergne-Rhône-Alpes, avec seulement 16% contre 25% en moyenne en France.

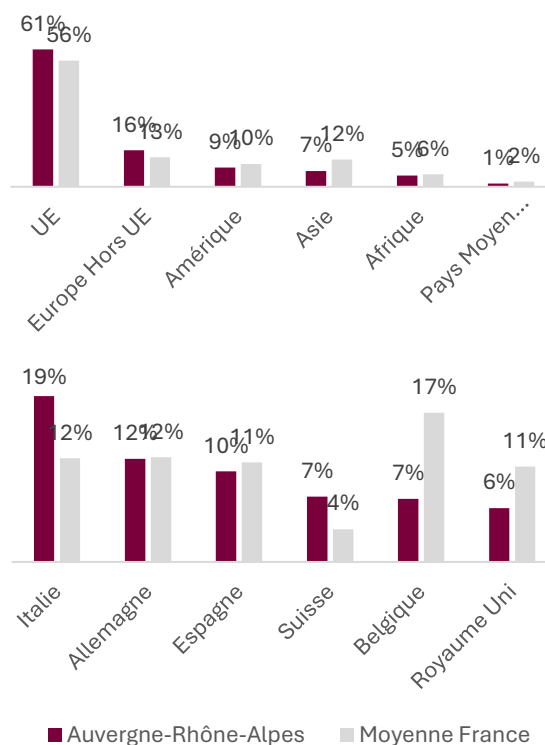


² Secteur selon les codes NAF : « Agriculture » regroupe ici : A01Z Produits de l'agriculture et de la chasse, A02Z Produits sylvicoles, A03Z Produits de la pêche et de l'aquaculture, « Boulangerie » : C10G Produits de boulangerie-pâtisserie et pâtes alimentaires, « Boissons » : C11K Boissons, « Laitiers » : C10E Produits laitiers, « Viande » : C10A Viande et produits à base de viande

DESTINATIONS DES EXPORTATIONS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES : L'ITALIE EST LE PREMIER PAYS PARTENAIRE DE L'AuverGNE-RHÔNE-ALPES

En termes de zones géographiques, l'Union européenne constitue la principale destination des exportations agricoles et agroalimentaires auvergnates rhônalpines, représentant 61% de ces exportations. Suivi par l'Europe hors UE avec 16% des exportations et de l'Amérique avec 9% des exportations. De façon générale, l'Europe (UE et hors UE) est sur-représentée en Auvergne-Rhône-Alpes comparée à la moyenne française, à 56% pour l'UE et 13% pour l'Europe hors UE.

L'Italie est le premier pays destinataire des exportations agricoles et agroalimentaires auvergnates rhônalpines, représentant 19% des exportations agricoles et agroalimentaires auvergnates rhônalpines. L'Italie est sur-représentée en Auvergne-Rhône-Alpes comparée à la moyenne française qui est de 12%.



BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

EXPORTATIONS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ : 2,6 MILLIARDS D'EUROS EN 2023

Pour la Bourgogne-Franche-Comté, les exportations agricoles et agroalimentaires s'élèvent à 2,6 milliards d'euros en 2023. Ce montant est moins élevé que la moyenne des régions françaises, à 7,1 milliards d'euros. Les exportations agricoles et agroalimentaires représentent 3% du PIB de la région ce qui est légèrement inférieur à la moyenne nationale, à 4%. Le taux de croissance annuel moyen depuis 2013 est de +2% en valeur, inférieur à la moyenne française, de +5%. En volume il est de -1%, identique à la moyenne.



Bourgogne-Franche-Comté	
Montant des exportations	2,6 Milliards
Moyenne nationale	7,1 Milliards
Croissance annuelle moyenne depuis 2013 (valeur / volume)	+2% / -1%
Croissance annuelle moyenne nationale depuis 2013 (valeur / volume)	+5% / -1%

EFFET D'ENTRAÎNEMENT ÉCONOMIQUE DES EXPORTATIONS : 2,9 MILLIARDS DE CHIFFRE D'AFFAIRES ET 17 400 EMPLOIS GÉNÉRÉS EN FRANCE

Bourgogne-Franche-Comté Effet d'entraînement sur la région	
Chiffre d'affaires	345 millions
Emploi	2 000

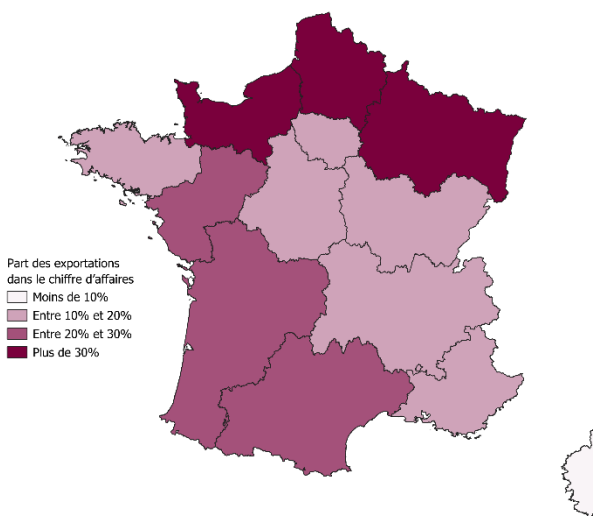
Bourgogne-Franche-Comté Effet d'entraînement sur les autres régions	
Chiffre d'affaires	2,6 milliards
Emploi	15 400

En 2023, les exportations agricoles et agroalimentaires de la région Bourgogne-Franche-Comté ont eu un effet d'entraînement économique significatif, générant un chiffre d'affaires de 345 millions d'euros et soutenant 2 000 emplois équivalents temps plein au sein de la région. L'impact s'étend également au-delà des frontières régionales, avec 2,6 milliards d'euros et 15 400 emplois créés dans les autres régions françaises. Chaque euro d'activité dans ce secteur crée 1,11 euro supplémentaire dans l'économie française, et chaque emploi lié aux exportations engendre la création de 0,9 emploi supplémentaire au niveau national. L'effet d'entraînement ainsi mesuré repose sur le surplus de demande pour l'ensemble des secteurs de l'économie, qui fait suite à la production agricole et agroalimentaire liée aux exportations.

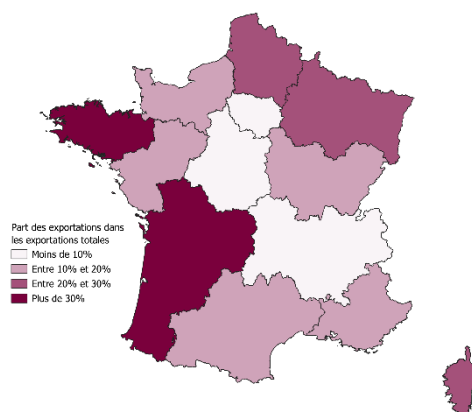
PART DES EXPORTATIONS DANS LE CHIFFRE D'AFFAIRES DU SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE : UN POIDS MODÉRÉ DES EXPORTATIONS

Les exportations agricoles et agroalimentaires de la région Bourgogne-Franche-Comté représentent 12% du chiffre d'affaires des secteurs agricoles et agroalimentaires, ce qui est en-dessous de la moyenne française, située à 19%.

Bourgogne-Franche-Comté	
Part des exportations dans le chiffre d'affaires	12%
Moyenne nationale	19%



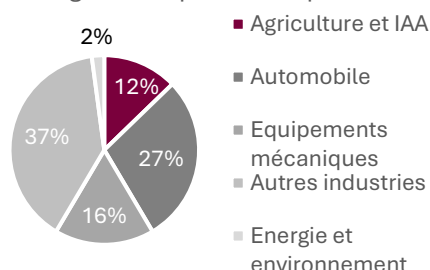
PART DES EXPORTATIONS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES DANS LES EXPORTATIONS TOTALES : UNE PART FAIBLE, EN RAISON DE L'IMPORTANCE DES INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES ET DU SECTEUR AUTOMOBILE



Pour la Bourgogne-Franche-Comté, les exportations agricoles et agroalimentaires représentent 12% de l'ensemble des exportations de la région, ce qui est en dessous de la moyenne nationale, s'élevant à 21%. Ce taux est logiquement faible, car la région Bourgogne-Franche-Comté, bien qu'elle se distingue par sa viticulture, est davantage orientée vers les industries manufacturières, le secteur automobile, et les biens d'équipement, laissant une place plus réduite pour les autres secteurs agricoles et agroalimentaires.

Bourgogne-Franche-Comté	
Part des exportations dans les exportations totales	12%
Moyenne nationale	21%

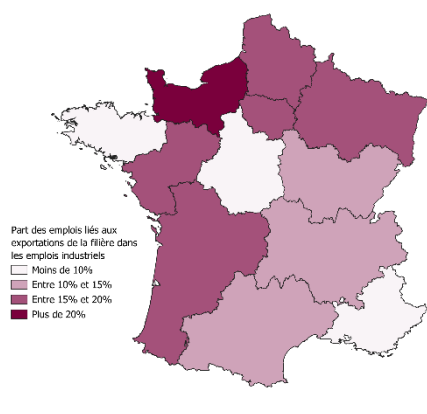
Catégories de produits exportés



Pour autant, les exportations agricoles et agroalimentaires se trouvent en 4^{ème} position des catégories de produits exportés³ par la région, devancées par les exportations d'autres industries avec 37%, l'automobile avec 27% et les autres industries avec 16% des exportations totales.

³ Catégories selon l'INSEE : « Agriculture et IAA » regroupe ici : AZ - Agriculture, sylviculture et pêche et C1 - Industries agroalimentaires ; « Automobile » : C3 - Industrie automobile, « Equipements mécaniques » : C4 - Équipements mécaniques, électriques, électroniques et informatiques, « Autres industrie » : C5 - Autres industries manufacturières

EMPLOIS LIÉS AUX EXPORTATIONS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES : 18 500 ETP, SOIT 13% DES EMPLOIS AGRICOLES ET INDUSTRIELS

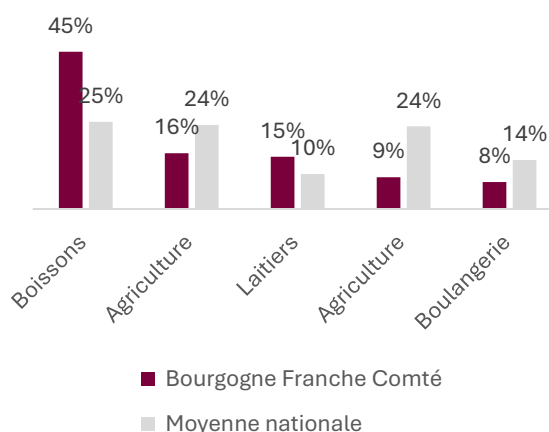


Bourgogne-Franche-Comté	
Part des emplois liés aux exportations de la filière dans les emplois industriels	13%
Moyenne nationale	13%

En Bourgogne-Franche-Comté, ce sont 18 500 emplois qui sont associés aux exportations agricoles et agroalimentaires, soit 13% des emplois agricoles et agroalimentaires de la région. Ce taux est similaire à la moyenne nationale.

PROFILS SECTORIELS DES EXPORTATIONS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES : LES BOISSONS PÈSENT UN POIDS CONSIDÉRABLE

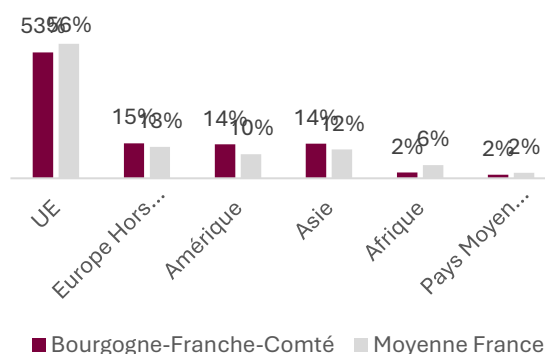
La catégorie boissons constitue 45% des exportations agricoles et agroalimentaires⁴ de Bourgogne-Franche-Comté, suivie par les produits agricoles, à 16%, puis par les produits laitiers, qui représentent 15% des exports. Les boissons sont surreprésentées en Bourgogne-Franche-Comté par rapport à la moyenne nationale, 45% contre 25%, tout comme les produits laitiers, à 15% contre 10%. A l'inverse, les produits agricoles sont sous-représentés en Bourgogne-Franche-Comté, avec 24% en moyenne en France.



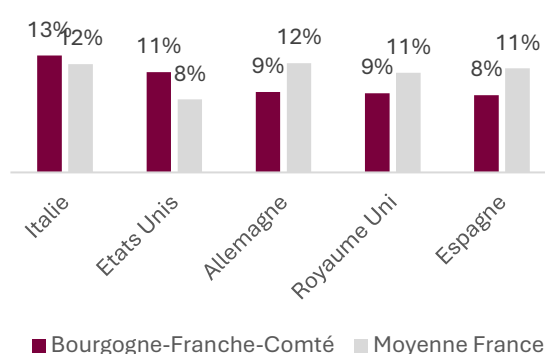
⁴ Secteur selon les codes NAF : « Agriculture » regroupe ici : A01Z Produits de l'agriculture et de la chasse, A02Z Produits sylvicoles, A03Z Produits de la pêche et de l'aquaculture, « Boulangerie » : C10G Produits de boulangerie-pâtisserie et pâtes alimentaires, « Boissons » : C11K Boissons, « Laitiers » : C10E Produits laitiers, « Viande » : C10A Viande et produits à base de viande

DESTINATIONS DES EXPORTATIONS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES : L'ITALIE EST LE PREMIER PAYS PARTENAIRE DE BOURGOGNE-FRANCHE- COMTÉ

En termes de zones géographiques, l'Union européenne constitue la principale destination des exportations agricoles et agroalimentaires de Bourgogne-Franche-Comté, représentant 53% de ces exportations. Suivi par l'Europe hors UE avec 15% des exportations et de l'Amérique et de l'Asie avec 14% des exportations chacune.



L'Italie est le premier pays destinataire des exportations agricoles et agroalimentaires de la région, à 13% du total. L'Italie est sur-représentée en Bourgogne-Franche-Comté comparée à la moyenne française qui est de 12%.

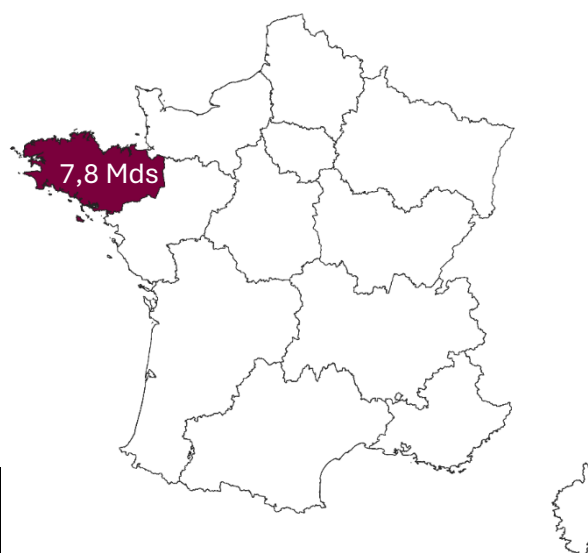


BRETAGNE

BRETAGNE

EXPORTATIONS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES EN BRETAGNE : 7,8 MILLIARDS D'EUROS EN 2023

Pour la Bretagne, les exportations agricoles et agroalimentaires s'élèvent à 7,8 milliards d'euros en 2023. Cela est supérieur à la moyenne française qui s'élève à 7,1 milliards d'euros. Les exportations agricoles et agroalimentaires représentent 7% du PIB de la région ce qui est bien supérieur à la moyenne nationale, s'élevant à 4%. Le taux de croissance annuel moyen des exportations agricoles et agroalimentaires depuis 2013 est de +6% en valeur, ce qui est supérieur à la moyenne française, de +5% par an sur la même période. En volume, la variation est de -1%, identique à la moyenne.



Bretagne	
Montant des exportations	7,8 Milliards
Moyenne nationale	7,1 Milliards
Croissance annuelle moyenne depuis 2013 (valeur / volume)	+6% / -1%
Croissance annuelle moyenne nationale depuis 2013 (valeur / volume)	+5% / -1%

EFFET D'ENTRAÎNEMENT ÉCONOMIQUE DES EXPORTATIONS : 8,9 MILLIARDS DE CHIFFRE D'AFFAIRES ET 52 400 EMPLOIS GÉNÉRÉS EN FRANCE

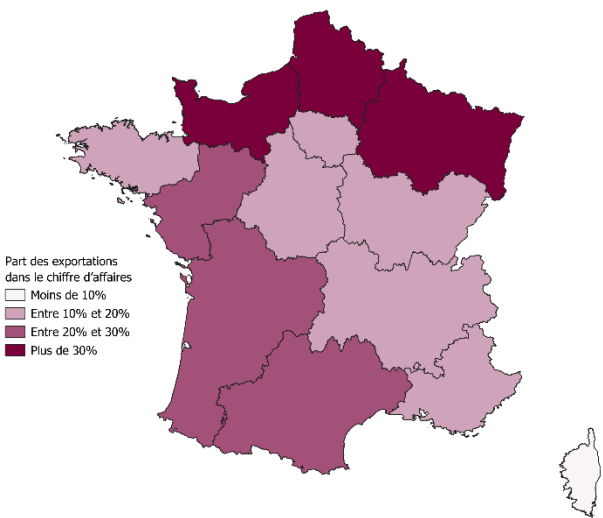
Bretagne Effet d'entraînement sur la région	
Chiffre d'affaires	1,1 milliard
Emploi	6 600

Bretagne Effet d'entraînement sur les autres régions	
Chiffre d'affaires	7,8 milliards
Emploi	45 800

En 2023, les exportations agricoles et agroalimentaires de la région Bretagne ont eu un impact économique significatif, générant un chiffre d'affaires de 1,1 milliard d'euros et soutenant 6 600 emplois équivalents temps plein au sein de la région *via* les effets d'entraînement. L'impact s'étend également au-delà des frontières régionales, avec 7,8 milliards d'euros et 45 800 emplois créés dans les autres régions françaises. Chaque euro d'activité dans ce secteur crée 0,47 euro supplémentaire dans l'économie française, et chaque emploi lié aux exportations engendre la création de 0,8 emploi supplémentaire au niveau national. L'effet d'entraînement ainsi mesuré repose sur le surplus de demande pour l'ensemble des secteurs de l'économie, qui fait suite à la production agricole et agroalimentaire liée aux exportations.

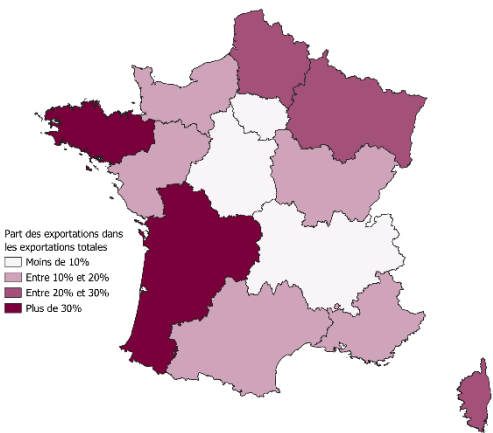
PART DES EXPORTATIONS DANS LE CHIFFRE D'AFFAIRES DU SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE : UNE PROPORTION MESURÉE

Les exportations agricoles et agroalimentaire bretonnes représentent 11% du chiffre d'affaires des secteurs agricoles et agroalimentaires, ce qui est en-dessous de la moyenne française, située à 19%. Ce chiffre s'explique par le poids considérable de la filière agricole et agroalimentaire en Bretagne, qui permet à la région d'être l'une des principales exportatrices dans l'absolu en étant sous la moyenne nationale en pourcentage.



Bretagne	
Part des exportations dans le chiffre d'affaires	11%
Moyenne nationale	19%

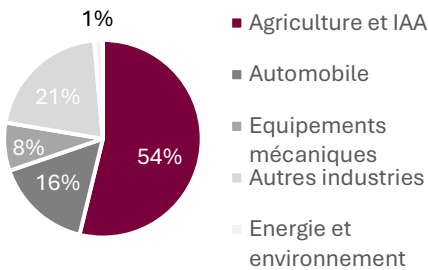
PART DES EXPORTATIONS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES DANS LES EXPORTATIONS TOTALES : 54%



Pour la Bretagne, les exportations agricoles et agroalimentaires représentent 54% de l'ensemble des exportations de la région, ce qui est largement au-dessus de la moyenne nationale, s'élevant à 21%. La Bretagne est la région affichant le taux le plus élevé en France.

Bretagne	
Part des exportations dans les exportations totales	54%
Moyenne nationale	21%

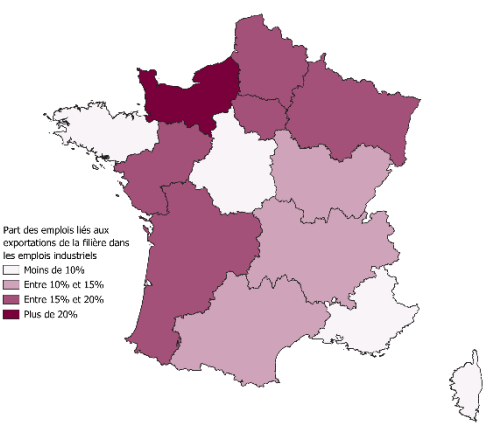
Catégories de produits exportés



Les exportations agricoles et agroalimentaires se trouvent en tête des catégories de produits exportés⁵, suivies par les exportations d'autres industries et celles du secteur automobile avec respectivement 21% et 16% des exportations totales. La filière agricole et agroalimentaire contribue ainsi au dynamisme régional, tant sur le plan industriel que sur celui des exportations.

⁵ Catégories selon l'INSEE : « Agriculture et IAA » regroupe ici : AZ - Agriculture, sylviculture et pêche et C1 - Industries agroalimentaires ; « Automobile » : C3 - Industrie automobile, « Equipements mécaniques » : C4 - Équipements mécaniques, électriques, électroniques et informatiques, « Autres industrie » : C5 - Autres industries manufacturières, « Énergie et environnement » : DE - Production et distribution

EMPLOIS LIÉS AUX EXPORTATIONS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES : 18 200 EMPLOIS REPRÉSENTANT 6% DES EMPLOIS AGRICOLES ET INDUSTRIELS DE LA RÉGION

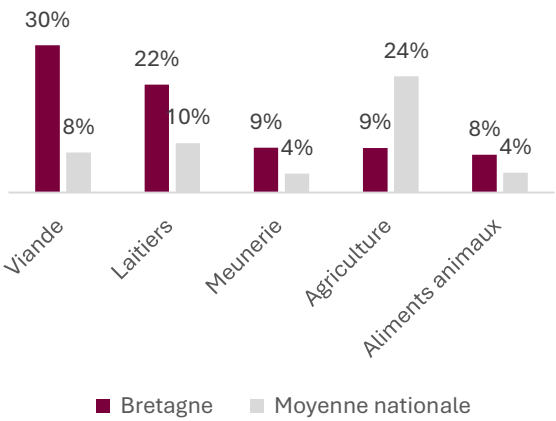


Bretagne	
Part des emplois liés aux exportations de la filière dans les emplois industriels	6%
Moyenne nationale	13%

En Bretagne, ce sont 18 200 emplois qui sont associés à l’exportation agricole et agroalimentaire, cela représente 6% des emplois agricoles et agroalimentaires de la région. Ce taux est bien plus faible que la moyenne nationale qui est de 13%.

PROFILS SECTORIELS DES EXPORTATIONS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES : LES PRODUITS À BASE DE VIANDE ET LES PRODUITS LAITIERS SURPERFORMENT

La catégorie⁶ des viandes et produits à base de viande constitue 30% des exportations agricoles et agroalimentaires de la Bretagne, suivie par les produits laitiers et glaces, qui représentent 22%, et par les produits agricoles, à hauteur de 9%. Les deux premières catégories sont surreprésentées en Bretagne par rapport à la moyenne nationale, qui s’établit à 8% pour les viandes et produits carnés, et à 10% pour les produits laitiers et glaces. En revanche, les produits agricoles sont sous-représentés en Bretagne, avec seulement 9% contre 24% en moyenne en France.



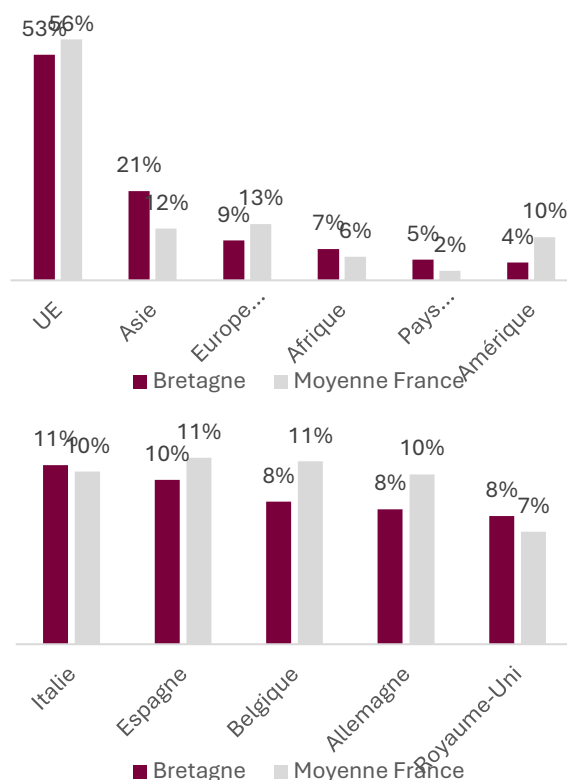
d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné ; captage, traitement et distribution d'eau ; gestion des déchets et dépollution

⁶ Secteur selon les codes NAF : « Agriculture » regroupe ici : A01Z Produits de l’agriculture et de la chasse, A02Z Produits sylvicoles, A03Z Produits de la pêche et de l’aquaculture, « Viande » : C10A Viande et produits à base de viande, « Laitiers » : C10E Produits laitiers, « Meunerie » : C10F Produits du travail des grains et produits amylacés, « Aliments animaux » : C10K Aliments pour animaux

DESTINATIONS DES EXPORTATIONS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES : UNE RÉGION PLUS TOURNÉE VERS L'ASIE QUE LE RESTE DE LA FRANCE

En termes de zones géographiques, l'Union européenne constitue la principale destination des exportations agricoles et agroalimentaires bretonnes, représentant 53% de ces exportations. Suivi par l'Asie avec 21% des exportations et de l'Europe hors UE avec 9% des exportations. L'UE est légèrement sous représentée en Bretagne comparée à la moyenne française, à 56%, et l'Asie est surreprésentée, à 12% en moyenne nationale.

L'Italie est le premier pays destinataire des exportations agricoles et agroalimentaires bretonnes, représentant 11% des exportations agricoles et agroalimentaires bretonnes. L'Italie est légèrement sur-représentée en Bretagne comparée à la moyenne française.



CENTRE-VAL DE LOIRE

CENTRE-VAL DE LOIRE

EXPORTATIONS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES EN CENTRE-VAL DE LOIRE : 2,2 MILLIARDS D'EUROS EN 2023

Pour le Centre-Val de Loire, les exportations agricoles et agroalimentaires s'élèvent à **2,2 milliards d'euros en 2023**, ce qui est inférieur à la moyenne des régions françaises, de 7,1 milliards d'euros. Les exportations agricoles et agroalimentaires représentent 3% du PIB de la région, contre 4% pour la moyenne nationale. Le taux de croissance annuel moyen depuis 2013 est de +3% en valeur, inférieur au +5% de la moyenne française, et de 0% en volume, supérieur à la moyenne de -1%.



Centre-Val de Loire	
Montant des exportations	2,2 Milliards
Moyenne nationale	7,1 Milliards
Croissance annuelle moyenne depuis 2013 (valeur / volume)	+3% / 0%
Croissance annuelle moyenne nationale depuis 2013 (valeur / volume)	+5% / -1%

EFFET D'ENTRAÎNEMENT ÉCONOMIQUE DES EXPORTATIONS : 1 MILLIARD DE CHIFFRE D'AFFAIRES ET 6 200 EMPLOIS GÉNÉRÉS EN FRANCE

Centre-Val de Loire Effet d'entraînement sur la région	
Chiffre d'affaires	89 millions
Emploi	500

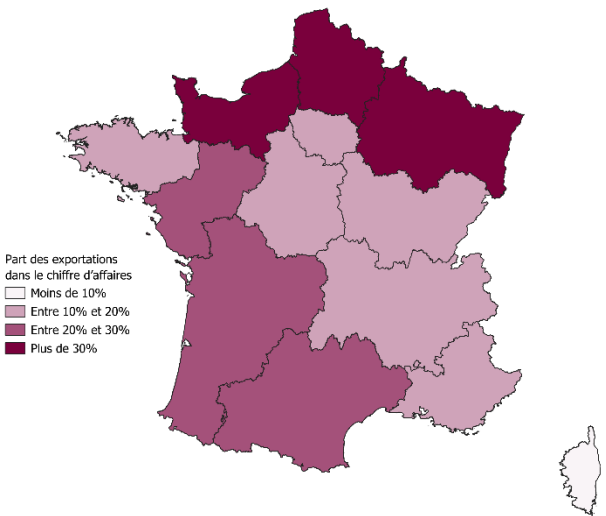
Centre-Val de Loire Effet d'entraînement sur les autres régions	
Chiffre d'affaires	950 millions
Emploi	5 700

En 2023, les exportations agricoles et agroalimentaires de la région Centre-Val de Loire ont eu un effet d'entraînement économique significatif, générant un chiffre d'affaires de 89 millions d'euros et soutenant 500 emplois équivalents temps plein au sein de la région. L'impact s'étend également au-delà des frontières régionales, avec 950 millions d'euros et 5 700 emplois créés dans les autres régions françaises. Chaque euro d'activité dans ce secteur crée 0,47 euro supplémentaire dans l'économie française, et chaque emploi lié aux exportations engendre la création de 0,8 emploi supplémentaire au niveau national. L'effet d'entraînement ainsi mesuré repose sur le surplus de demande pour l'ensemble des secteurs de l'économie, qui fait suite à la production agricole et agroalimentaire liée aux exportations.

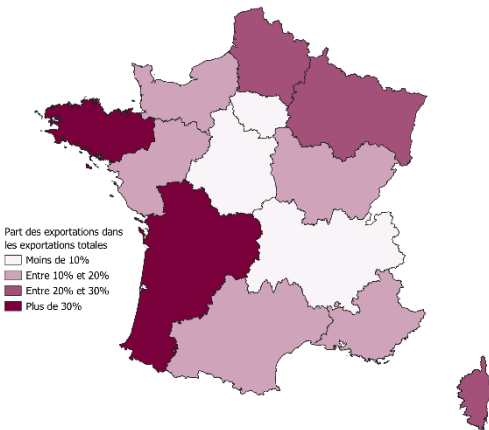
PART DES EXPORTATIONS DANS LE CHIFFRE D'AFFAIRES DU SECTEUR ALIMENTAIRE ET AGROALIMENTAIRE : DES EXPORTS PLUTÔT SECONDAIRES

Les exportations agricoles et agroalimentaires du Centre-Val de Loire représentent 11% du chiffre d'affaires des secteurs agricoles et agroalimentaires, ce qui est en dessous de la moyenne française, à 19%.

Centre-Val de Loire	
Part des exportations dans le chiffre d'affaires	11%
Moyenne nationale	19%



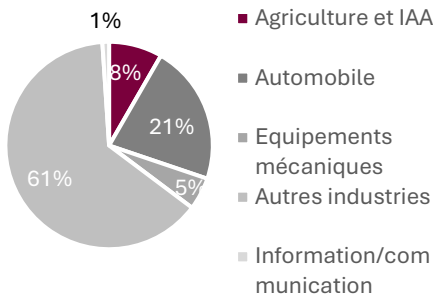
PART DES EXPORTATIONS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES DANS LES EXPORTATIONS TOTALES : UNE FAIBLE PART, LIÉE NOTAMMENT AUX INDUSTRIES COSMÉTIQUES



Pour le Centre-Val de Loire, les exportations agricoles et agroalimentaires représentent seulement 8% de l'ensemble des exportations de la région. Au niveau national, cette part est de 21%. Ce taux est logiquement faible, car la région Centre-Val de Loire est principalement tournée vers les industries pharmaceutiques et cosmétiques, avec une place plus modeste pour les secteurs agricoles et agroalimentaires.

Centre-Val de Loire	
Part des exportations dans les exportations totales	8%
Moyenne nationale	21%

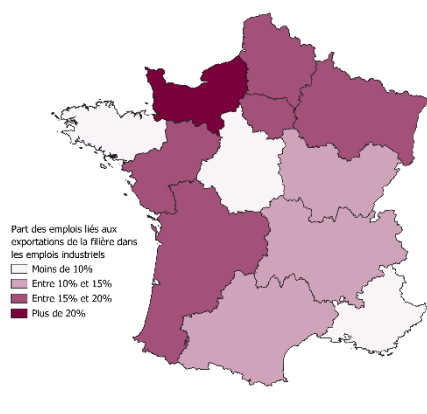
Catégories de produits exportés



Les exportations agricoles et agroalimentaires se trouvent en 3^{ème} position des catégories de produits exportés⁷, devancées par les exportations d'autres industries avec 61% des exportations totales et l'automobile avec 21% des exportations totales. Ces autres industries sont en particulier portées par les cosmétiques, très présentes dans la région.

⁷ Catégories selon l'INSEE : « Agriculture et IAA » regroupe ici : AZ - Agriculture, sylviculture et pêche et C1 - Industries agroalimentaires ; « Automobile » : C3 - Industrie automobile, « Equipements mécaniques » : C4 - Équipements mécaniques, électriques, électroniques et informatiques, « Autres industrie » : C5 - Autres industries manufacturières, « Information/communication » : JZ - Information et communication

EMPLOIS LIÉS AUX EXPORTATIONS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES : 7 400 EMPLOIS REPRÉSENTANT 7% DES EMPLOIS AGRICOLES ET INDUSTRIELS DE LA RÉGION

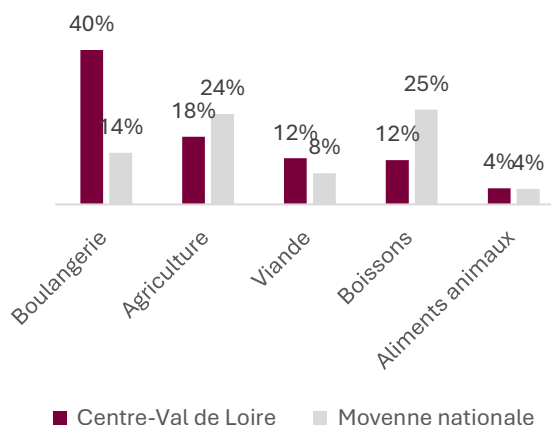


Centre-Val de Loire	
Part des emplois liés aux exportations de la filière dans les emplois industriels	7%
Moyenne nationale	13%

En Centre-Val de Loire, ce sont environ 7 400 emplois qui sont associés aux exportations agricoles et agroalimentaires, soit 7% des emplois agricoles et agroalimentaires de la région. Ce taux est inférieur à la moyenne nationale qui s'élève à 13%.

PROFILS SECTORIELS DES EXPORTATIONS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES : LES PRODUITS DE BOULANGERIE SONT PARTICULIÈREMENT PRÉSENTS

La catégorie boulangerie⁸ constitue 40% des exportations agricoles et agroalimentaires du Centre-Val de Loire, suivie par l'agriculture, qui représentent 18%, et par la viande, à hauteur de 12%. La première catégorie est surreprésentée en Centre-Val de Loire par rapport à la moyenne nationale, qui s'établit à 14% pour la boulangerie. A l'inverse, l'agriculture est sous-représentée en Centre-Val de Loire, avec seulement 18% contre 24% en moyenne en France. A noter une forte sous-représentation des boissons dans les exports de la région comparés à la moyenne française, 12% contre 25%.

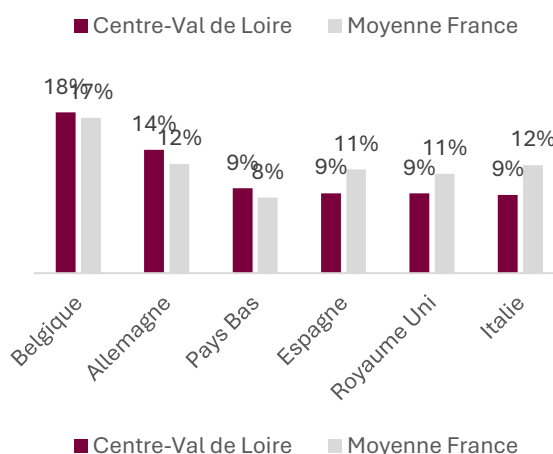
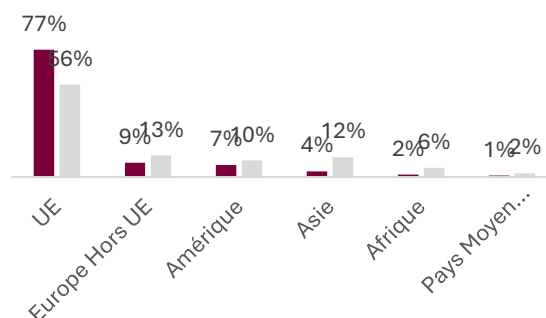


⁸ Secteur selon les codes NAF : « Agriculture » regroupe ici : A01Z Produits de l'agriculture et de la chasse, A02Z Produits sylvicoles, A03Z Produits de la pêche et de l'aquaculture, « Boulangerie » : C10G Produits de boulangerie-pâtisserie et pâtes alimentaires, « Viande » : C10A Viande et produits à base de viande, « Boissons » : C11K Boissons, « Aliments animaux » : C10K Aliments pour animaux

DESTINATIONS DES EXPORTATIONS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES : LA BELGIQUE EST LE PREMIER PAYS PARTENAIRE DU CENTRE-VAL DE LOIRE

En termes de zones géographiques, l'Union européenne constitue la principale destination des exportations agricoles et agroalimentaires de la région, à 77% du total. Suivi par l'Europe hors UE avec 9% des exportations et par l'Amérique avec 7% des exportations. L'UE est tellement surreprésentée en Centre-Val de Loire, comparée à la moyenne nationale, à 56%, que le poids des autres zones en est largement réduit.

La Belgique est le premier pays destinataire des exportations agricoles et agroalimentaires du Centre-Val de Loire, représentent 18% des exportations. La Belgique est légèrement surreprésentée en Centre-Val de Loire comparée à la moyenne française qui est de 17%.

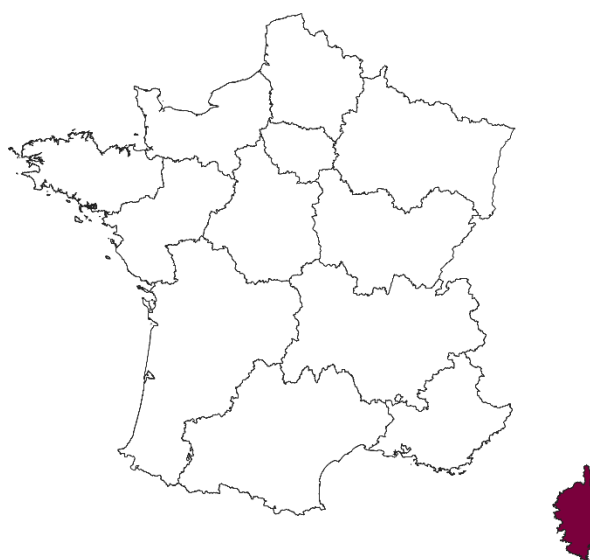


CORSE

CORSE

EXPORTATIONS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES EN CORSE : 23 MILLIONS D'EUROS EN 2023

Pour la Corse, les exportations agricoles et agroalimentaires s'élèvent à 23 millions d'euros en 2023. Ce niveau est faible, que ce soit dans l'absolu, comparé la moyenne des régions françaises qui exportent 7,1 milliards d'euros en 2023, ou à la part dans le PIB régional, à moins de 1% du PIB corse contre 4% en moyenne nationale. La faiblesse des niveaux est à mettre au regard d'une croissance dynamique avec une hausse moyenne de +17% par an en valeur depuis 2013, contre 5% en moyenne en France. Les données en volume n'ont pas pu être calculées.



Corse	
Montant des exportations	23 millions
Moyenne nationale	7,1 Milliards
Croissance annuelle moyenne depuis 2013 (valeur / volume)	+17% / n.c.
Croissance annuelle moyenne nationale depuis 2013 (valeur / volume)	+5% / -1%

EFFET D'ENTRAÎNEMENT ÉCONOMIQUE DES EXPORTATIONS : 26,4 MILLIONS DE CHIFFRE D'AFFAIRES ET 160 EMPLOIS GÉNÉRÉS EN FRANCE

Corse Effet d'entraînement sur la région	
Chiffre d'affaires	1,9 million
Emploi	10

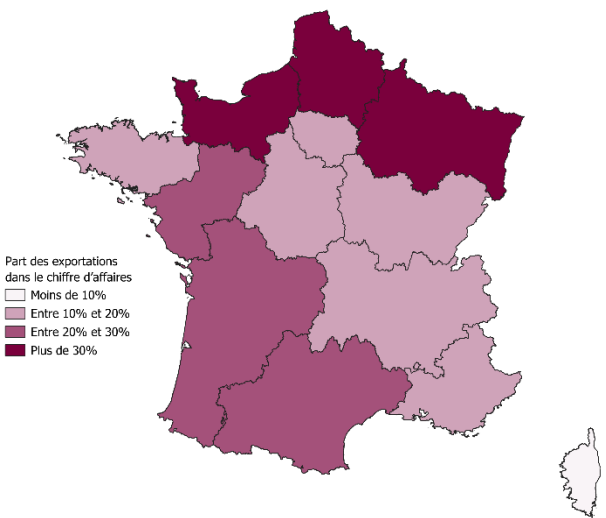
Corse Effet d'entraînement sur les autres régions	
Chiffre d'affaires	24,5 millions
Emploi	150

En 2023, les exportations agricoles et agroalimentaires de la région Corse ont eu un effet d'entraînement économique de 1,9 million d'euros de chiffres d'affaires pour 10 emplois équivalents temps plein au sein de la région. L'impact s'étend également au-delà des frontières régionales, avec 24,5 millions d'euros et 150 emplois créés dans les autres régions françaises. Chaque euro d'activité dans ce secteur crée 1,10 euro supplémentaire dans l'économie française, et chaque emploi lié aux exportations engendre la création de 0,1 emploi supplémentaire au niveau national. L'effet d'entraînement ainsi mesuré repose sur le surplus de demande pour l'ensemble des secteurs de l'économie, qui fait suite à la production agricole et agroalimentaire liée aux exportations.

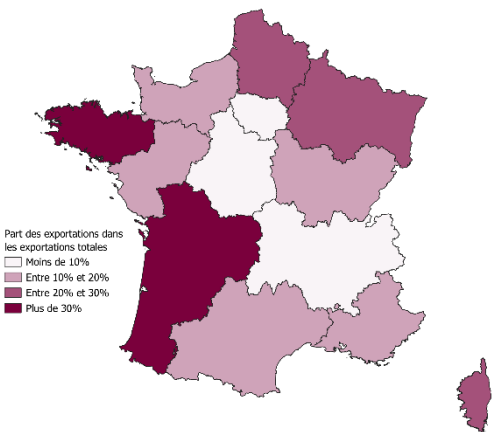
PART DES EXPORTATIONS DANS LE CHIFFRE D'AFFAIRES DU SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE : UN ASPECT MARGINAL

Les exportations agricoles et agroalimentaires corses représentent 2% du chiffre d'affaires des secteurs agricoles et agroalimentaires, ce qui est en-dessous de la moyenne française, située à 19%.

Corse	
Part des exportations dans le chiffre d'affaires	2%
Moyenne nationale	19%



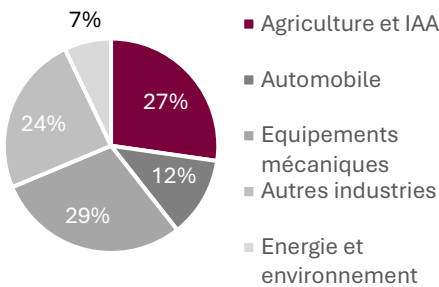
PART DES EXPORTATIONS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES DANS LES EXPORTATIONS TOTALES : 27%



Si la Corse exporte une part plutôt faible de sa production agricole et agroalimentaire, ces exportations pèsent fortement dans les exports totaux de la région puisque la filière concentre 27% de l'export, ce qui est au-dessus de la moyenne nationale, s'élevant à 21%.

Corse	
Part des exportations dans les exportations totales	27%
Moyenne nationale	21%

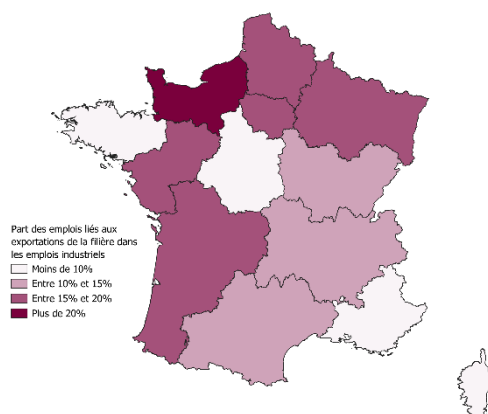
Catégories de produits exportés



Les exportations agricoles et agroalimentaires se trouvent en 2^{ème} position des catégories de produits exportés⁹ avec 27%, devancées par les exportations d'équipements mécaniques avec 29% des exportations totales mais devançant les autres industries avec 24% des exportations totales. Malgré des montants modestes, la filière agricole et agroalimentaire contribue ainsi au dynamisme régional.

⁹ Catégories selon l'INSEE : « Agriculture et IAA » regroupe ici : AZ - Agriculture, sylviculture et pêche et C1 - Industries agroalimentaires ; « Automobile » : C3 - Industrie automobile, « Equipements mécaniques » : C4 - Equipements mécaniques, électriques, électroniques et informatiques, « Autres industrie » : C5 - Autres industries manufacturières, « Énergie et environnement » : DE - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné ; captage, traitement et distribution d'eau ; gestion des déchets et dépollution

EMPLOIS LIÉS AUX EXPORTATIONS : 1 300 EMPLOIS REPRÉSENTANT 8% DES EMPLOIS AGRICOLES ET INDUSTRIELS DE LA RÉGION

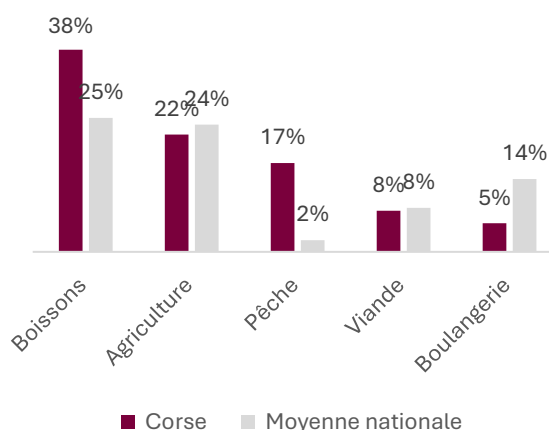


Corse	
Part des emplois liés aux exportations de la filière dans les emplois industriels	8%
Moyenne nationale	13%

En Corse, ce sont près de 1 300 emplois qui sont associés aux exportations agricoles et agroalimentaires, soit 8% des emplois agricoles et industriels de la région. Ce taux est plus faible que la moyenne nationale qui s'élève à 13%.

PROFILS SECTORIELS DES EXPORTATIONS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES : LES BOISSONS REPRÉSENTENT PLUS D'UN TIERS DES PRODUITS EXPORTÉS

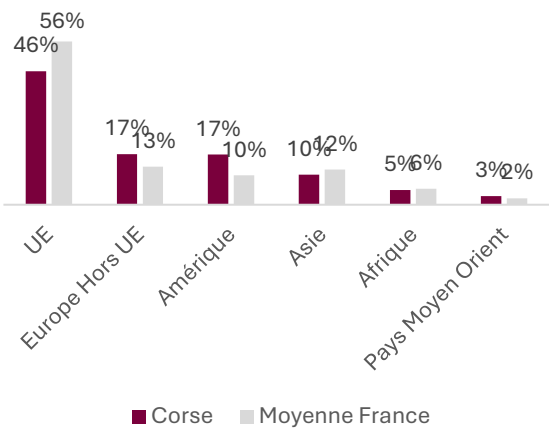
La catégorie¹⁰ boisson constitue 38% des exportations agricoles et agroalimentaires de la Corse, suivie par l'agriculture, qui représentent 22%, et par la pêche, à hauteur de 17%. Les boissons et la pêche sont surreprésentées, avec seulement 25% et 2% au niveau national. A noter une forte sous-représentation de la boulangerie dans les exports de la région comparés à la moyenne française, 5% contre 14%.



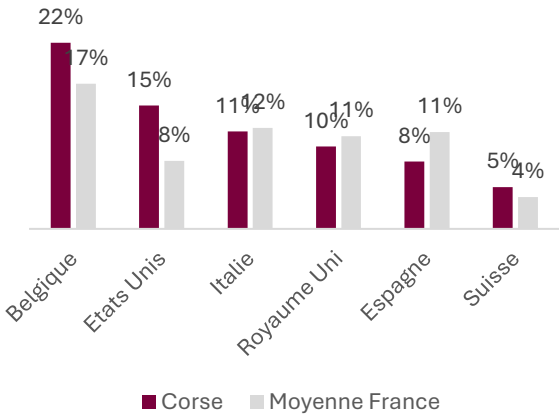
¹⁰ Secteur selon les codes NAF : « Boissons » : C11K Boissons, « Agriculture » regroupe ici : A01Z Produits de l'agriculture et de la chasse, A02Z Produits sylvicoles, A03Z Produits de la pêche et de l'aquaculture, « Pêche » ; C10B Préparations à base de poisson et de produits de la pêche, « Viande » : C10A Viande et produits à base de viande, « Boulangerie » : C10G Produits de boulangerie-pâtisserie et pâtes alimentaires

DESTINATIONS DES EXPORTATIONS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES : LA BELGIQUE EST LE PREMIER PAYS PARTENAIRE DE LA CORSE

En termes de zones géographiques, l'Union européenne constitue la principale destination des exportations agricoles et agroalimentaires corses, représentant 46% du total. Suivie de l'Europe hors UE et de l'Amérique avec 17% des exportations chacune. L'UE est sous-représentée en Corse comparée à la moyenne française, à 56%, ce qui se reporte sur l'Europe hors UE et l'Amérique, surreprésentées comparées à la moyenne nationale, respectivement 13% et 10%.



La Belgique est le premier pays destinataire des exportations agricoles et agroalimentaires corses, et représente 22% des exportations. La Belgique est sur-représentée en Corse comparée à la moyenne française qui est de 17%. A noter la bonne performance des Etats-Unis, avec 15% des exportations.

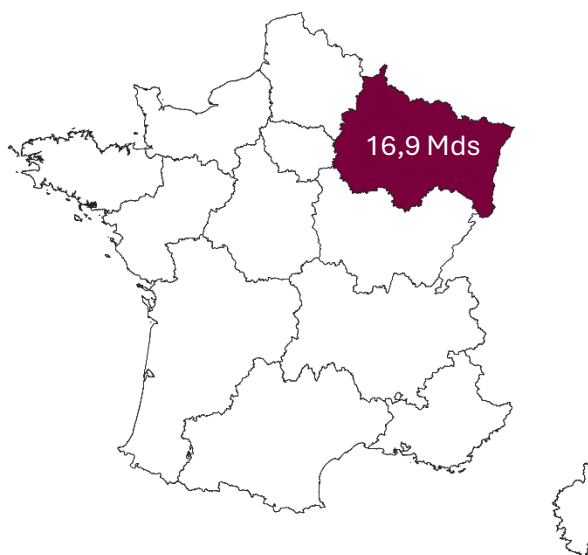


GRAND EST

GRAND EST

EXPORTATIONS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES DANS LA RÉGION GRAND EST : 16,9 MILLIARDS D'EUROS EN 2023

Pour le Grand Est, les exportations agricoles et agroalimentaires s'élèvent à 16,9 milliards d'euros en 2023. Ce montant est deux fois plus élevé que la moyenne française qui est de 7,1 milliards d'euros. Les exportations agricoles et agroalimentaires représentent 9% du PIB de la région, ce qui est plus du double de la moyenne nationale s'élevant à 4%. Le taux de croissance annuel moyen depuis 2013 est de +5% en valeur, identique à la moyenne française, et de -2% en volume, inférieur à la moyenne, à -1%. La région constitue donc l'un des fers de lance des exportations agricoles et agroalimentaires françaises.



Grand Est	
Montant des exportations	16,9 Milliards
Moyenne nationale	7,1 Milliards
Croissance annuelle moyenne depuis 2013 (valeur / volume)	+5% / -2%
Croissance annuelle moyenne nationale depuis 2013 (valeur / volume)	+5% / -1%

EFFET D'ENTRAÎNEMENT ÉCONOMIQUE DES EXPORTATIONS : 18,7 MILLIARDS DE CHIFFRE D'AFFAIRES ET 111 000 EMPLOIS GÉNÉRÉS EN FRANCE

Grand Est Effet d'entraînement sur la région	
Chiffre d'affaires	2,7 milliards
Emploi	15 500

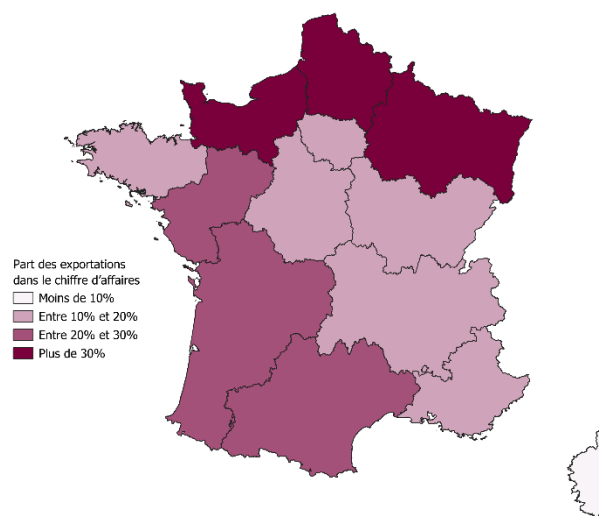
Grand Est Effet d'entraînement sur les autres régions	
Chiffre d'affaires	16 milliards
Emploi	95 500

En 2023, les exportations agricoles et agroalimentaires de la région Grand Est ont eu un effet d'entraînement économique significatif, à hauteur de 2,7 milliards d'euros de chiffres d'affaires et 15 500 emplois équivalents temps plein au sein de la région. L'impact s'étend également au-delà des frontières régionales, avec 16 milliards d'euros et 95 500 emplois créés dans les autres régions françaises. Chaque euro d'activité dans ce secteur crée 1,11 euro supplémentaire dans l'économie française, et chaque emploi lié aux exportations engendre la création de 2,5 emplois supplémentaires au niveau national. L'effet d'entraînement est créé par le surplus de demande qui fait suite aux exportations, et ce pour l'ensemble des secteurs de l'économie.

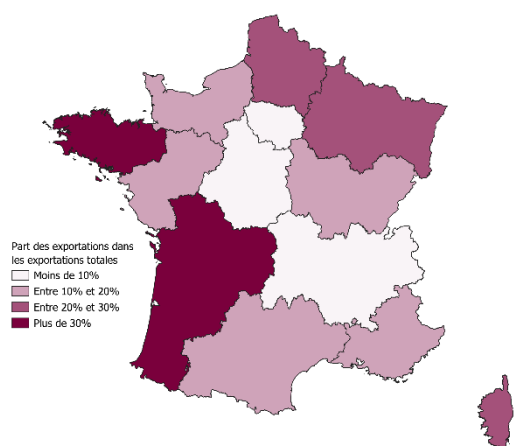
PART DES EXPORTATIONS DANS LE CHIFFRE D'AFFAIRES DU SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE : UN POIDS CONSIDÉRABLE

Les exportations agricoles et agroalimentaires du Grand Est représentent 31% du chiffre d'affaires des secteurs agricoles et agroalimentaires, ce qui est au-dessus de la moyenne française, située à 19%.

Grand Est	
Part des exportations dans le chiffre d'affaires	31%
Moyenne nationale	19%



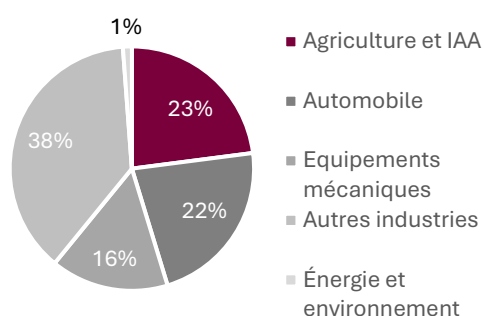
PART DES EXPORTATIONS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES DANS LES EXPORTATIONS TOTALES : 23%



Pour le Grand Est, les exportations agricoles et agroalimentaires représentent 23% de l'ensemble des exportations de la région, ce qui est au-dessus de la moyenne nationale, s'élevant à 21%.

Grand Est	
Part des exportations dans les exportations totales	23%
Moyenne nationale	21%

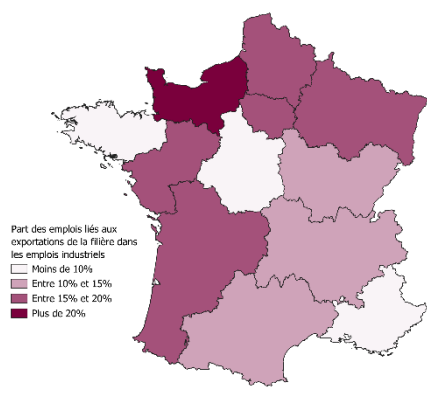
Catégories de produits exportés



Les exportations agricoles et agroalimentaires se trouvent en 2^{ème} position des catégories de produits exportés¹¹ avec 23%, devancées par les exportations d'autres industries avec 38% des exportations totales mais devançant de peu l'automobile avec 22% des exportations totales. La filière agricole et agroalimentaire contribue ainsi au dynamisme d'une région très compétitive à l'export, que ce soit sur la filière ou sur d'autres segments industriels.

¹¹ Catégories selon l'INSEE : « Agriculture et IAA » regroupe ici : AZ - Agriculture, sylviculture et pêche et C1 - Industries agroalimentaires ; « Automobile » : C3 - Industrie automobile, « Equipements mécaniques » : C4 - Équipements mécaniques, électriques, électroniques et informatiques, « Autres industrie » : C5 - Autres industries manufacturières, « Énergie et environnement » : DE - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné ; captage, traitement et distribution d'eau ; gestion des déchets et dépollution

EMPLOIS LIÉS AUX EXPORTATIONS DE LA FILIÈRE : 43 900 EMPLOIS REPRÉSENTANT 17% DES EMPLOIS AGRICOLES ET INDUSTRIELS DE LA RÉGION

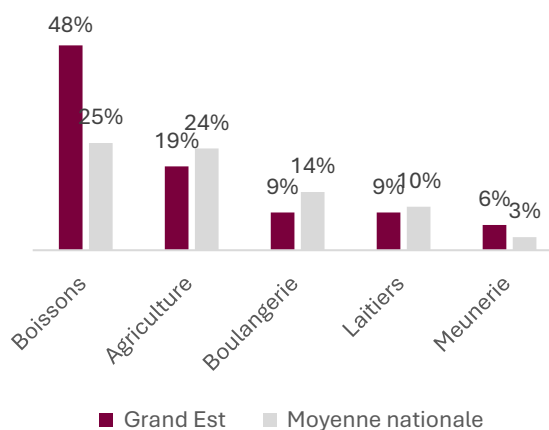


Grand Est	
Part des emplois liés aux exportations de la filière dans les emplois industriels	17%
Moyenne nationale	13%

Dans le Grand Est, ce sont 43 900 emplois qui sont associés aux exportations agricoles et agroalimentaires, soit 17% des emplois agricoles et agroalimentaires de la région. Ce taux est largement plus élevé que la moyenne nationale qui s'élève à 13%.

PROFILS SECTORIELS DES EXPORTATIONS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES : LES BOISSONS REPRÉSENTENT PRÈS DE LA MOITIÉ DES PRODUITS EXPORTÉS

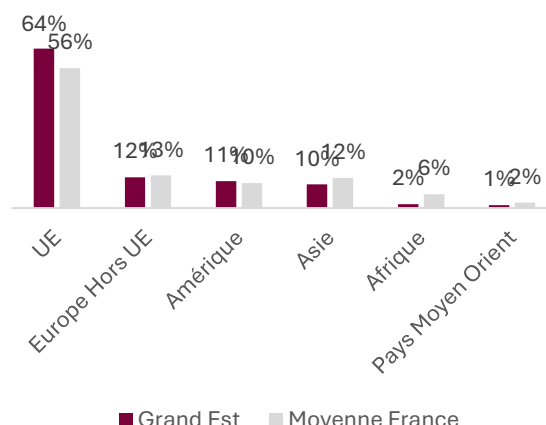
La catégorie¹² boissons constitue 48% des exportations agricoles et agroalimentaires du Grand Est, suivie par l'agriculture, qui concentre 19%, et par la boulangerie, à hauteur de 9%. Les boissons, tirées par les vins et spiritueux, sont surreprésentées en Grand Est par rapport à la moyenne nationale, qui s'établit à 25%. A noter la place de la meunerie, qui concentre 6% des exports régionaux de la filière contre 3% au niveau national.



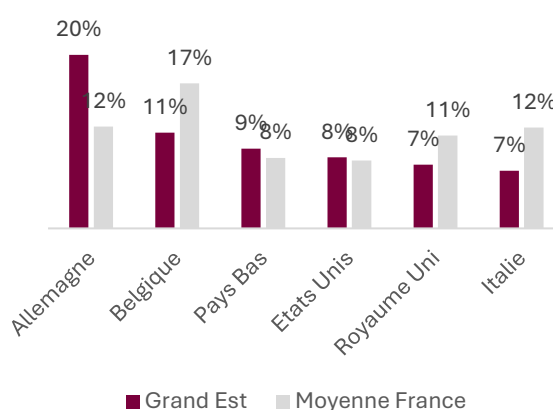
¹² 12 Secteur selon les codes NAF : « Agriculture » regroupe ici : A01Z Produits de l'agriculture et de la chasse, A02Z Produits sylvicoles, A03Z Produits de la pêche et de l'aquaculture, « Boissons » : C11K Boissons, « Boulangerie » : C10G Produits de boulangerie-pâtisserie et pâtes alimentaires, « Laitiers » : C10E Produits laitiers, « Meunerie » : C10F Produits du travail des grains et produits amylacés

DESTINATIONS DES EXPORTATIONS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES : L'ALLEMAGNE EST LE PREMIER PAYS PARTENAIRE DU GRAND EST

En termes de zones géographiques, l'Union européenne constitue la principale destination des exportations agricoles et agroalimentaires dans Grand Est, représentant 64% de ces exportations. L'UE est sur-représentée dans le Grand Est comparée à la moyenne française, à 56%. L'Amérique surperforme légèrement, à 10% contre 11% au niveau national.



L'Allemagne est le premier pays destinataire des exportations agricoles et agroalimentaires du Grand Est, représentant 20% des exportations. L'Allemagne est sur-représentée dans le Grand Est comparée à la moyenne française qui est de 12%. La proximité géographique se fait ainsi sentir dans les destinations des exports.



HAUTS-DE-FRANCE

HAUTS-DE-FRANCE

EXPORTATIONS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES DANS LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE : 15,8 MILLIARDS D'EUROS EN 2023

Pour les Hauts-de-France, les exportations agricoles et agroalimentaires s'élèvent à **15,8 milliards d'euros en 2023**. Cela est deux fois plus élevé que la moyenne française, à 7,1 milliards d'euros. Les exportations agricoles et agroalimentaires représentent 9% du PIB de la région, contre 4% pour la moyenne nationale. Le taux de croissance annuel moyen depuis 2013 est de 5% en valeur, identique à la moyenne française, et de 0% en volume, supérieur à la moyenne de -1%. Les Hauts-de-France sont ainsi une région clef concernant les exportations agricoles et agroalimentaires.



Hauts-de-France	
Montant des exportations	15,8 Milliards
Moyenne nationale	7,1 Milliards
Croissance annuelle moyenne depuis 2013 (valeur / volume)	+5% / 0%
Croissance annuelle moyenne nationale depuis 2013 (valeur / volume)	+5% / -1%

EFFET D'ENTRAÎNEMENT ÉCONOMIQUE DES EXPORTATIONS : 17 MILLIARDS DE CHIFFRE D'AFFAIRES ET 101 100 EMPLOIS GÉNÉRÉS EN FRANCE

Hauts-de-France Effet d'entraînement sur la région	
Chiffre d'affaires	2,1 milliards
Emploi	11 800

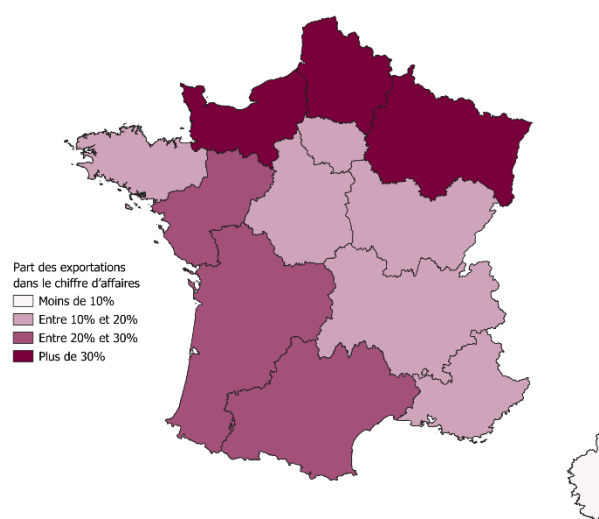
Hauts-de-France Effet d'entraînement sur les autres régions	
Chiffre d'affaires	14,8 milliards
Emploi	89 300

En 2023, les exportations agricoles et agroalimentaires de la région Hauts-de-France ont eu un effet d'entraînement économique significatif, générant un chiffre d'affaires de 2,1 milliards d'euros et soutenant 11 800 emplois équivalents temps plein au sein de la région. L'impact s'étend également au-delà des frontières régionales, avec 14,8 milliards d'euros et 89 300 emplois créés dans les autres régions françaises. Chaque euro d'activité dans ce secteur crée 1,07 euro supplémentaire dans l'économie française, et chaque emploi lié aux exportations engendre la création de 2,3 emplois supplémentaires au niveau national. L'effet d'entraînement correspond au surplus de demande engendré par les exportations de la filière pour l'ensemble des secteurs de l'économie.

PART DES EXPORTATIONS DANS LE CHIFFRE D'AFFAIRES DU SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE : UN ASPECT CONSIDÉRABLE

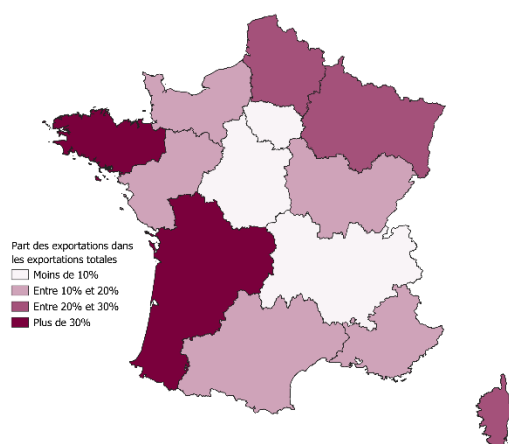
Les exportations agricoles et agroalimentaires des Hauts-de-France représentent 34% du chiffre d'affaires des secteurs agricoles et agroalimentaires, ce qui est bien au-dessus de la moyenne française, située à 19%.

Hauts-de-France	
Part des exportations dans le chiffre d'affaires	34%
Moyenne nationale	19%



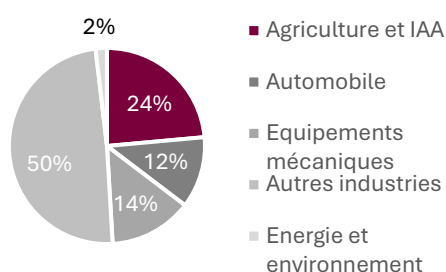
PART DES EXPORTATIONS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES DANS LES EXPORTATIONS TOTALES : 24%

Pour les Hauts-de-France, les exportations agricoles et agroalimentaires représentent 24% de l'ensemble des exportations de la région, ce qui est au-dessus de la moyenne nationale, s'élevant à 21%.



Hauts-de-France	
Part des exportations dans les exportations totales	24%
Moyenne nationale	21%

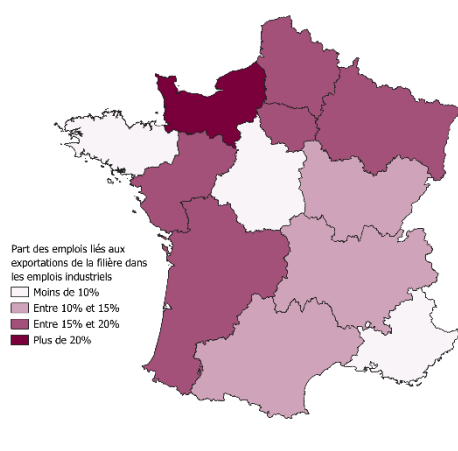
Catégories de produits exportés



Les exportations agricoles et agroalimentaires se trouvent en 2^{ème} position des catégories de produits exportés¹³ avec 24%. Les exportations des autres industries les devancent, à 50% du total, et les exportations des équipements mécaniques les suivent, à 14%. Ces autres industries sont en particulier portées par la production de métaux et la transformation des matériaux.

¹³ Catégories selon l'INSEE : « Agriculture et IAA » regroupe ici : AZ - Agriculture, sylviculture et pêche et C1 - Industries agroalimentaires ; « Automobile » : C3 - Industrie automobile, « Equipements mécaniques » : C4 - Équipements mécaniques, électriques, électroniques et informatiques, « Autres industrie » : C5 - Autres industries manufacturières, « Énergie et environnement » : DE - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné ; captage, traitement et distribution d'eau ; gestion des déchets et dépollution

EMPLOIS LIÉS AUX EXPORTATIONS DE LA FILIÈRE : 43 400 ETP REPRÉSENTANT 17% DES EMPLOIS AGRICOLES ET INDUSTRIELS DE LA RÉGION

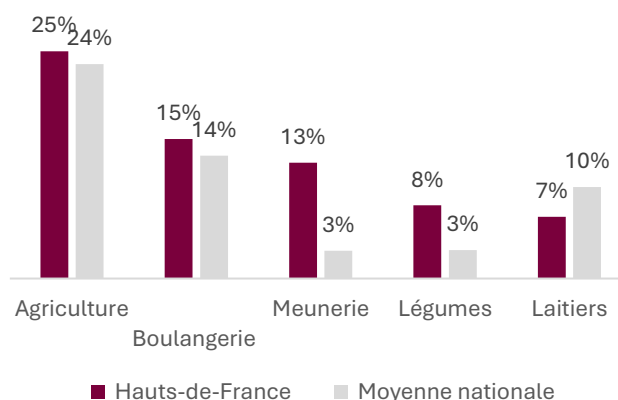


Hauts-de-France	
Part des emplois liés aux exportations de la filière dans les emplois industriels	17%
Moyenne nationale	13%

Dans les Hauts-de-France, ce sont 43 400 emplois qui sont associés aux exportations agricoles et agroalimentaires, cela représente 17% des emplois agricoles et agroalimentaires de la région. Ce taux est largement supérieur à la moyenne nationale qui s'élève à 13%.

PROFILS SECTORIELS DES EXPORTATIONS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES : L'AGRICULTURE REPRÉSENTE UN QUART DES PRODUITS EXPORTÉS

La catégorie agriculture¹⁴ constitue 25% des exportations agricoles et agroalimentaires des Hauts-de-France., suivie par la boulangerie, qui représentent 15%, et par la meunerie, à hauteur de 13%. Les trois catégories sont surreprésentées en Hauts-de-France par rapport à la moyenne nationale, qui s'établit respectivement à 24%, 14% et 3%. A noter la place des légumes, qui concentrent 8% des exports régionaux de la filière contre 3% au niveau national.

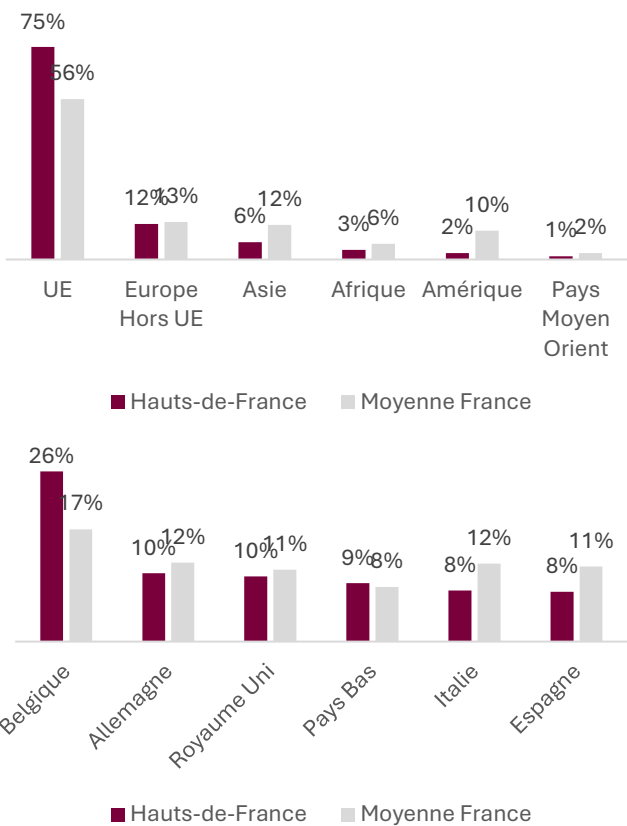


¹⁴ Secteur selon les codes NAF : « Agriculture » regroupe ici : A01Z Produits de l'agriculture et de la chasse, A02Z Produits sylvicoles, A03Z Produits de la pêche et de l'aquaculture, « Boulangerie » : C10G Produits de boulangerie-pâtisserie et pâtes alimentaires, « Meunerie » : C10F Produits du travail des grains et produits amylacés, « Légumes » : C10C Produits à base de fruits et légumes, « Laitiers » : C10E Produits laitiers

DESTINATIONS DES EXPORTATIONS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES : LA BELGIQUE EST LE PREMIER PAYS PARTENAIRE DU HAUTS-DE-FRANCE

En termes de zones géographiques, l'Union européenne constitue la principale destination des exportations agricoles et agroalimentaires des Hauts-de-France, représentant 75% de ces exportations. Suivi par l'Europe hors UE avec 12% des exportations et de l'Asie avec 6% des exportations. L'UE est sur-représentée dans les Hauts-de-France comparée à la moyenne française, à 56%, et l'Asie est sous-représentée, à 12% en moyenne nationale.

La Belgique est le premier pays destinataire des exportations agricoles et agroalimentaires des Hauts-de-France, concentrant 26% des exportations. La Belgique est sur-représentée dans Les Hauts-de-France comparée à la moyenne française qui est de 17%.

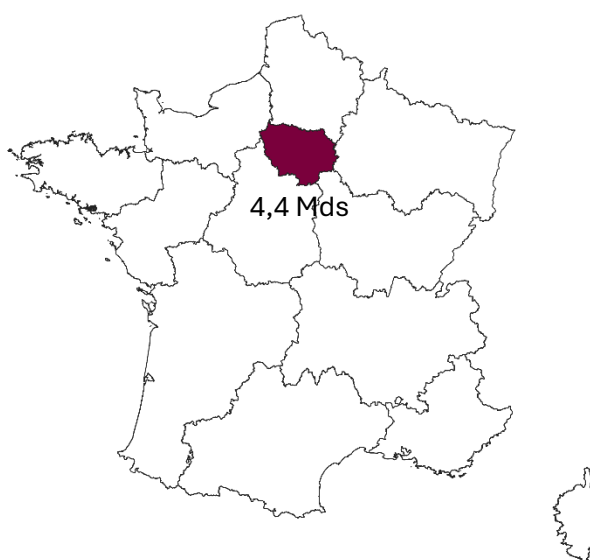


ILE-DE-FRANCE

ILE-DE-FRANCE

EXPORTATIONS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES EN ILE-DE-FRANCE : 4,4 MILLIARDS D'EUROS EN 2023

Pour l'Ile-de-France, les exportations agricoles et agroalimentaires s'élèvent à 4,4 milliards d'euros en 2023. Ce montant est inférieur à la moyenne française qui s'élève à 7,1 milliards d'euros par région. Les exportations agricoles et agroalimentaires représentent 1% du PIB de la région, contre 4% pour la moyenne nationale. Le taux de croissance annuel moyen depuis 2013 est de +1% en valeur, inférieur à la moyenne française qui s'élève à +5% par an, et identique en volume (-1%). A noter que le retraitement des grossistes par Asterès a fortement impacté les exports de la région (voir la partie Méthode).



Ile-de-France	
Montant des exportations	4,4 Milliards
Moyenne nationale	7,1 Milliards
Croissance annuelle moyenne depuis 2013 (valeur / volume)	+1% / -1%
Croissance annuelle moyenne nationale depuis 2013 (valeur / volume)	+5% / -1%

EFFET D'ENTRAINEMENT ÉCONOMIQUE DES EXPORTATIONS : 4,8 MILLIARDS DE CHIFFRE D'AFFAIRES ET 28 800 EMPLOIS GÉNÉRÉS EN FRANCE

Ile-de-France Effet d'entraînement sur la région	
Chiffre d'affaires	770 millions
Emploi	3 800

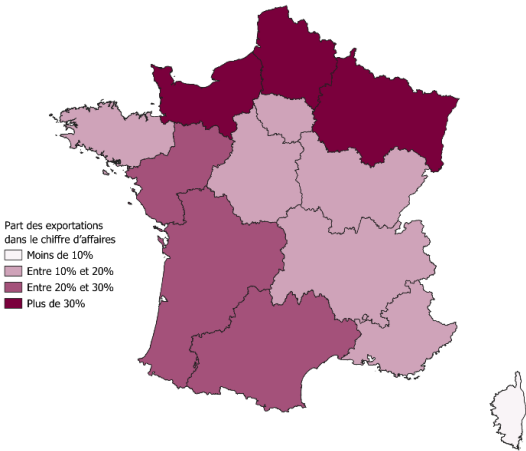
Ile-de-France Effet d'entraînement sur les autres régions	
Chiffre d'affaires	4,1 milliards
Emploi	25 000

En 2023, les exportations agricoles et agroalimentaires de la région Ile-de-France ont eu un effet d'entraînement économique significatif, générant un chiffre d'affaires de 770 millions d'euros et soutenant 3 800 emplois équivalents temps plein au sein de la région. L'impact s'étend également au-delà des frontières régionales, avec 4,1 milliards d'euros et 25 000 emplois créés dans les autres régions françaises. Chaque euro d'activité dans ce secteur crée 1,1 euro supplémentaire dans l'économie française, et chaque emploi lié aux exportations engendre la création de 0,7 emploi supplémentaire au niveau national. L'effet d'entraînement ainsi mesuré repose sur le surplus de demande pour l'ensemble des secteurs de l'économie, qui fait suite à la production agricole et agroalimentaire liée aux exportations.

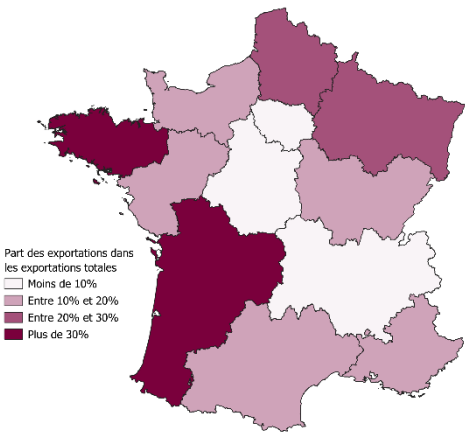
PART DES EXPORTATIONS DANS LE CHIFFRE D'AFFAIRES DU SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE : PROCHE DE LA MOYENNE FRANÇAISE

Les exportations agricoles et agroalimentaires de l’Ile-de-France représentent 17% du chiffre d’affaires des secteurs agricoles et agroalimentaires, ce qui est légèrement en-dessous de la moyenne française, située à 19%.

Ile-de-France	
Part des exportations dans le chiffre d'affaires	17%
Moyenne nationale	19%



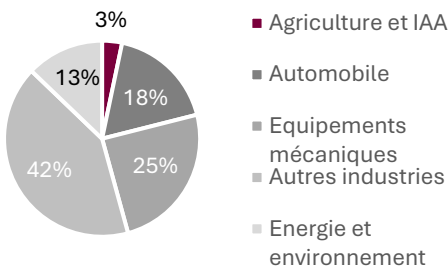
PART DES EXPORTATIONS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES DANS LES EXPORTATIONS TOTALES : UNE FAIBLE PART, EN LIEN AVEC LA PRÉDOMINANCE DES SERVICES ET DES INDUSTRIES DE POINTE



Pour L’Ile-de-France, les exportations agricoles et agroalimentaires représentent 3% de l’ensemble des exportations de la région, ce qui est en dessous de la moyenne nationale, s’élevant à 21%. Ce taux est logiquement faible, car la région est avant tout tournée vers les services, l’industrie et les technologies, et joue un rôle moindre dans les secteurs agricoles et agroalimentaires.

Ile-de-France	
Part des exportations dans les exportations totales	3%
Moyenne nationale	21%

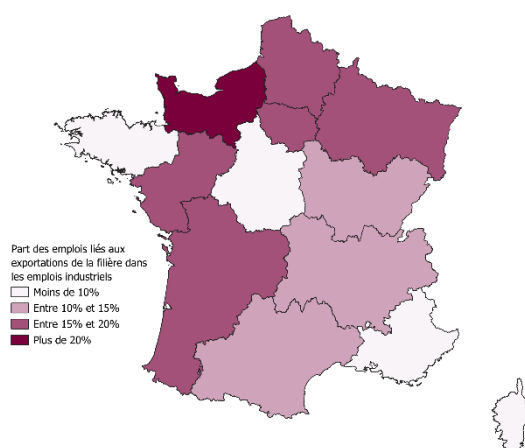
Catégories de produits exportés



Les exportations agricoles et agroalimentaires se trouvent en 5^{ème} position des catégories de produits exportés¹⁵ avec 3%, devancées notamment par les exportations d’autres industries avec 42% des exportations totales et les équipements mécaniques avec 25% des exportations totales.

¹⁵ Catégories selon l’INSEE : « Agriculture et IAA » regroupe ici : AZ - Agriculture, sylviculture et pêche et C1 - Industries agroalimentaires ; « Automobile » : C3 - Industrie automobile, « Equipements mécaniques » : C4 - Équipements mécaniques, électriques, électroniques et informatiques, « Autres industrie » : C5 - Autres industries manufacturières, « Énergie et environnement » : DE - Production et distribution d’électricité, de gaz, de vapeur et d’air conditionné ; captage, traitement et distribution d’eau ; gestion des déchets et dépollution

EMPLOIS LIÉS AUX EXPORTATIONS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES : 39 100 ETP SOIT 16% DES EMPLOIS AGRICOLES ET INDUSTRIELS DE LA RÉGION

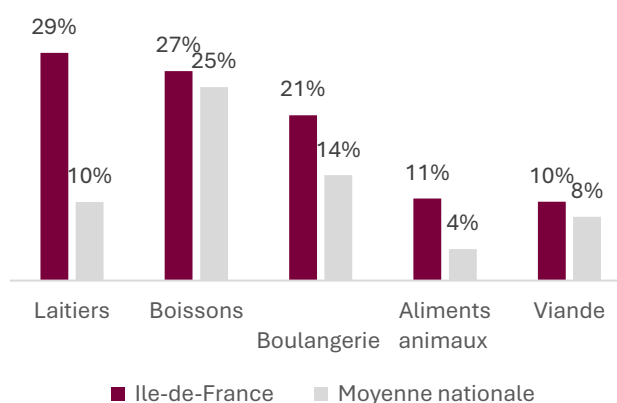


Ile-de-France	
Part des emplois liés aux exportations de la filière dans les emplois industriels	16%
Moyenne nationale	13%

En Ile-de-France, ce sont 39 100 emplois qui sont associés aux exportations agricoles et agroalimentaires, cela représente 16% des emplois agricoles et industriels de la région. Ce taux est supérieur à la moyenne nationale qui s'élève à 13%.

PROFILS SECTORIELS DES EXPORTATIONS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES : LES PRODUITS LAITIERS REPRÉSENTENT UN TIERS DES PRODUITS EXPORTÉS

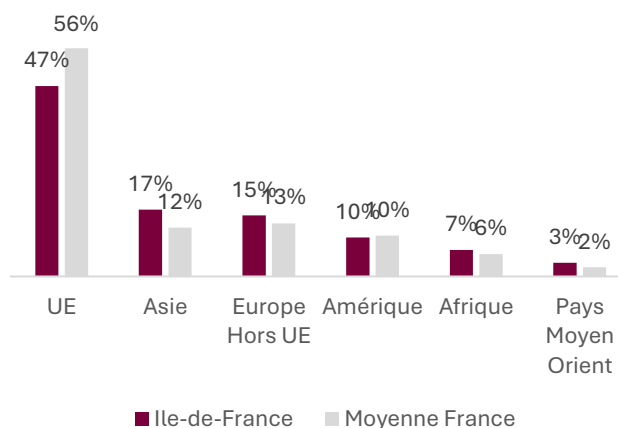
La catégorie produits laitiers¹⁶ constitue 29% des exportations agricoles et agroalimentaires de l'Ile-de-France, suivie par les boissons, qui représentent 27%, et par la boulangerie, à hauteur de 21%. Les trois catégories sont surreprésentées en Ile-de-France par rapport à la moyenne nationale, qui s'établit respectivement à 10%, 25% et 14%. A noter la place des aliments pour animaux, qui concentrent 11% des exports régionaux de la filière contre 4% au niveau national.



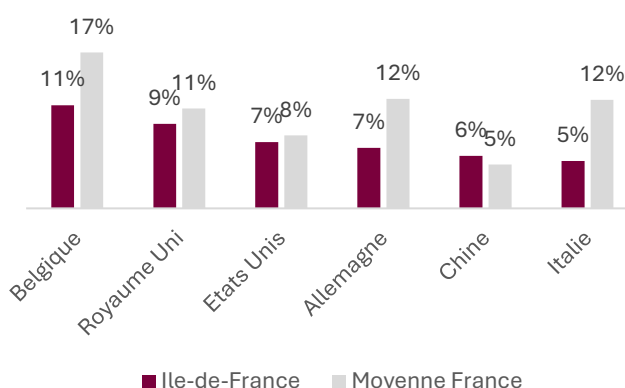
¹⁶ Secteur selon les codes NAF : « Laitiers » : C10E Produits laitiers, « Boissons » : C11K Boissons, « Boulangerie » : C10G Produits de boulangerie-pâtisserie et pâtes alimentaires, « Aliments animaux » : C10K Aliments pour animaux, « Viandes » : C10A Viande et produits à base de viande

DESTINATIONS DES EXPORTATIONS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES : LA BELGIQUE EST LE PREMIER PAYS PARTENAIRE DE L'ILE-DE-FRANCE

En termes de zones géographiques, l'Union européenne constitue la principale destination des exportations agricoles et agroalimentaires dans Ile-de-France, représentant 47% de ces exportations. Suivi par l'Asie avec 17% des exportations et de l'Europe Hors UE avec 15% des exportations. L'UE est sous-représentée en Ile-de-France comparée à la moyenne française, à 47% et l'Asie est surreprésentée, à 12% en moyenne nationale.



La Belgique est le premier pays destinataire des exportations agricoles et agroalimentaires d'Ile-de-France, représentant 11% des exportations. Suivi de près par le Royaume Uni avec 9%. Pour autant, la Belgique est sous-représentée en Ile-de-France comparée à la moyenne française qui est de 17%. Comme présenté dans le graphique précédent, l'Ile-de-France oriente moins ses exportations vers les pays de l'UE que la moyenne française.

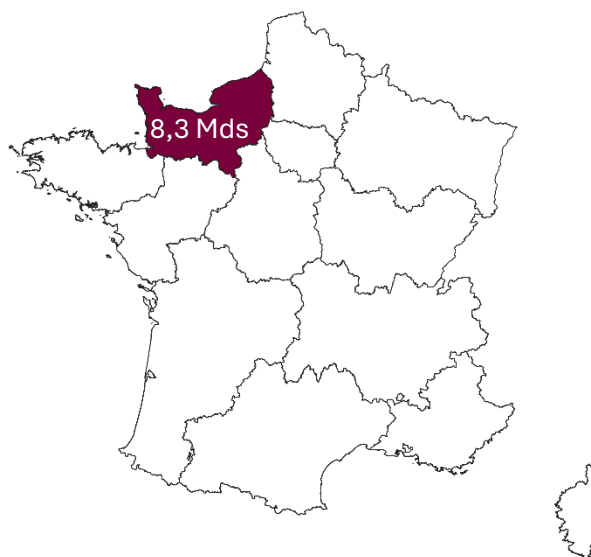


NORMANDIE

NORMANDIE

EXPORTATIONS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES EN NORMANDIE : 8,3 MILLIARDS D'EUROS EN 2023

Pour la Normandie, les exportations agricoles et agroalimentaires s'élèvent à 8,3 milliards d'euros en 2023. Cela est plus élevé que la moyenne française qui est de 7,1 milliards d'euros. Les exportations agricoles et agroalimentaires représentent 8% du PIB de la région, contre 4% pour la moyenne nationale. Le taux de croissance annuel moyen depuis 2013 est de +4% en valeur, ce qui est inférieur à la moyenne française qui s'élève à +5% par an, et identique en volume (-1%).



Normandie	
Montant des exportations	8,3 Milliards
Moyenne nationale	7,1 Milliards
Croissance annuelle moyenne depuis 2013 (valeur / volume)	+4% / -1%
Croissance annuelle moyenne nationale depuis 2013 (valeur / volume)	+5% / -1%

EFFET D'ENTRAÎNEMENT ÉCONOMIQUE DES EXPORTATIONS : 8,3 MILLIARDS DE CHIFFRE D'AFFAIRES ET 50 400 EMPLOIS GÉNÉRÉS EN FRANCE

Normandie Effet d'entraînement sur la région	
Chiffre d'affaires	1 milliard
Emploi	5 600

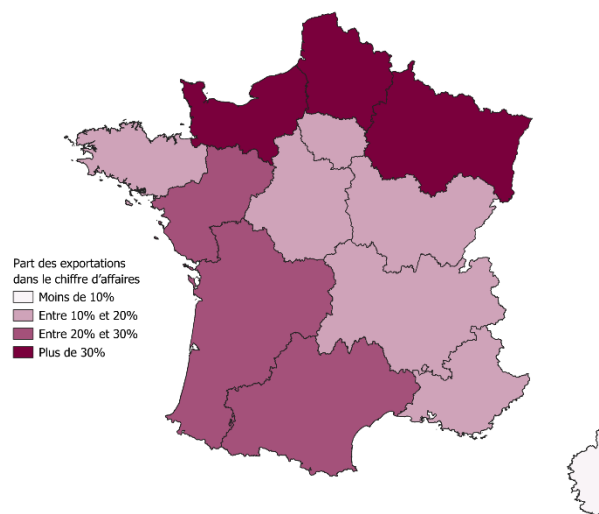
Normandie Effet d'entraînement sur les autres régions	
Chiffre d'affaires	7,3 milliards
Emploi	44 800

En 2023, les exportations agricoles et agroalimentaires de la région Normandie ont eu un effet d'entraînement économique significatif, générant un chiffre d'affaires de 1 milliard d'euros et soutenant 5 600 emplois équivalents temps plein au sein de la région. L'impact s'étend également au-delà des frontières régionales, avec 7,3 milliards d'euros et 44 800 emplois créés dans les autres régions françaises. Chaque euro d'activité dans ce secteur crée 1,01 euro supplémentaire dans l'économie française, et chaque emploi lié aux exportations engendre la création de 1,3 emploi supplémentaire au niveau national. L'effet d'entraînement ainsi mesuré repose sur le surplus de demande pour l'ensemble des secteurs de l'économie, qui fait suite à la production agricole et agroalimentaire liée aux exportations.

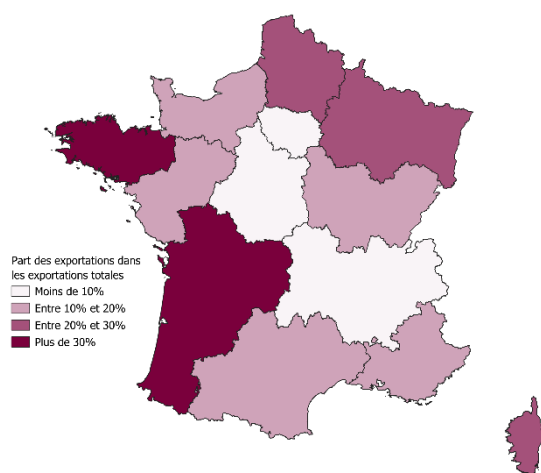
PART DES EXPORTATIONS DANS LE CHIFFRE D'AFFAIRES DU SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE : UN ASPECT IMPORTANT

Les exportations agricoles et agroalimentaires de la Normandie représentent 32% du chiffre d'affaires des secteurs agricoles et agroalimentaires, ce qui est au-dessus de la moyenne française, située à 19%.

Normandie	
Part des exportations dans le chiffre d'affaires	32%
Moyenne nationale	19%



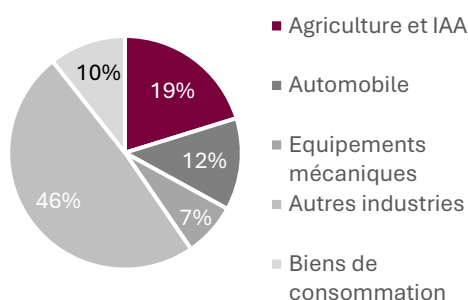
PART DES EXPORTATIONS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES DANS LES EXPORTATIONS TOTALES : 19%



Pour La Normandie, les exportations agricoles et agroalimentaires représentent 19% de l'ensemble des exportations de la région, ce qui est légèrement en dessous de la moyenne nationale, s'élevant à 21%.

Normandie	
Part des exportations dans les exportations totales	19%
Moyenne nationale	21%

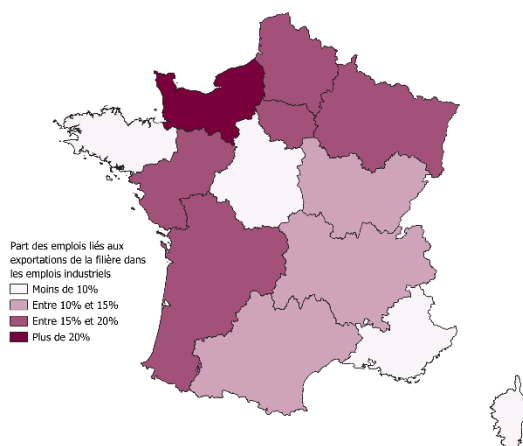
Catégories de produits exportés



Les exportations agricoles et agroalimentaires se trouvent en 2^{ème} position des catégories de produits exportés¹⁷ avec 19%, devancées notamment par les exportations d'autres industries avec 46% des exportations totales. Ces autres industries sont en particulier portées par les secteurs de la pétrochimie et de l'énergie.

¹⁷ Catégories selon l'INSEE : « Agriculture et IAA » regroupe ici : AZ - Agriculture, sylviculture et pêche et C1 - Industries agroalimentaires, « Biens de consommation » : C2 - Biens de consommation, « Automobile » : C3 - Industrie automobile, « Equipements mécaniques » : C4 - Équipements mécaniques, électriques, électroniques et informatiques, « Autres industries » : C5 - Autres industries manufacturières

EMPLOIS LIÉS AUX EXPORTATIONS DE LA FILIÈRE : 38 100 EMPLOIS REPRÉSENTANT 22% DES EMPLOIS AGRICOLES ET INDUSTRIELS DE LA RÉGION

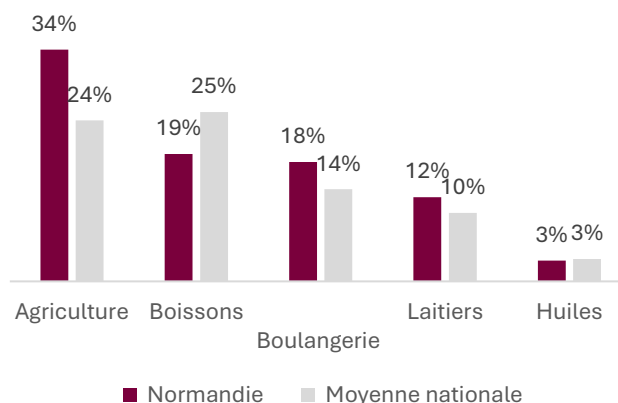


Normandie	
Part des emplois liés aux exportations de la filière dans les emplois industriels	22%
Moyenne nationale	13%

En Normandie, ce sont 38 100 emplois qui sont associés aux exportations agricoles et agroalimentaires, cela représente 28% des emplois agricoles et industriels de la région. Ce taux est bien supérieur à la moyenne nationale qui s'élève à 13%.

PROFILS SECTORIELS DES EXPORTATIONS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES : L'AGRICULTURE REPRÉSENTE UN TIERS DES PRODUITS EXPORTÉS

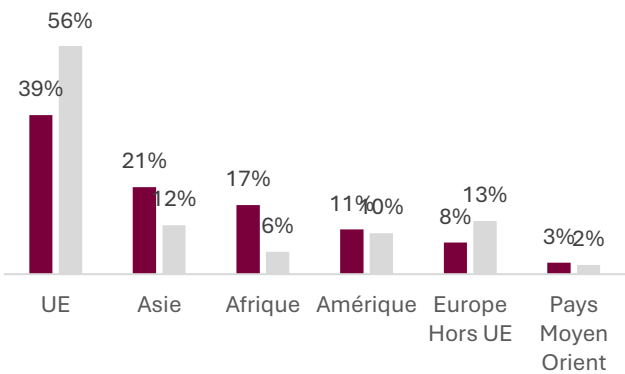
La catégorie des produits agricoles¹⁸ constitue 34% des exportations agricoles et agroalimentaires de la Normandie, Suivent les boissons, qui représentent 19%, et la boulangerie, à hauteur de 18%. L'agriculture est surreprésentée en Normandie par rapport à la moyenne nationale, qui s'établit à 24%. Les boissons sont sous-représentées comparées à la moyenne nationale qui s'élève à 25%.



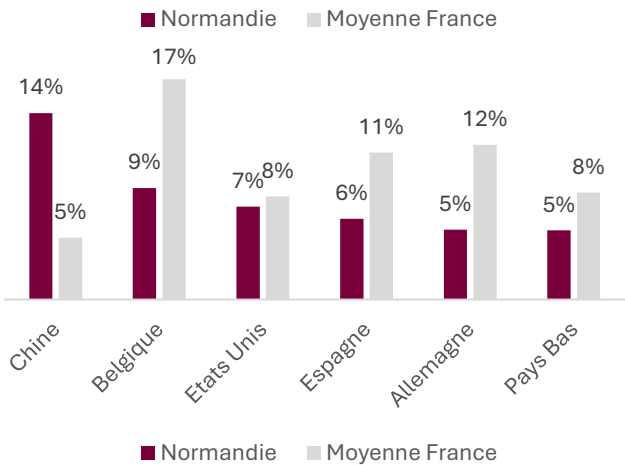
¹⁸ Secteur selon les codes NAF : « Agriculture » regroupe ici : A01Z Produits de l'agriculture et de la chasse, A02Z Produits sylvicoles, A03Z Produits de la pêche et de l'aquaculture, « Boissons » : C11K Boissons, « Boulangerie » : C10G Produits de boulangerie-pâtisserie et pâtes alimentaires, « Laitiers » : C10E Produits laitiers, « Huiles » : C10D Huiles et graisses végétales et animales

DESTINATIONS DES EXPORTATIONS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES : LA CHINE EST LE PREMIER PAYS PARTENAIRE DE LA NORMANDIE

En termes de zones géographiques, l'Union européenne constitue la principale destination des exportations agricoles et agroalimentaires dans Normandie, représentant 39% de ces exportations. Suivi par l'Asie avec 21% des exportations et l'Afrique avec 17% des exportations. L'UE est sous-représentée en Normandie comparée à la moyenne française, 56%, quand l'Asie et l'Afrique sont surreprésentées.



La Chine est le premier pays destinataire des exportations agricoles et agroalimentaires de Normandie, représentant 14% des exportations. La Chine est sur-représentée en Normandie comparée à la moyenne française qui est de 5%. Comme présenté dans le graphique ci-dessus, la Normandie oriente moins ses exportations vers des pays de l'UE que la moyenne française.

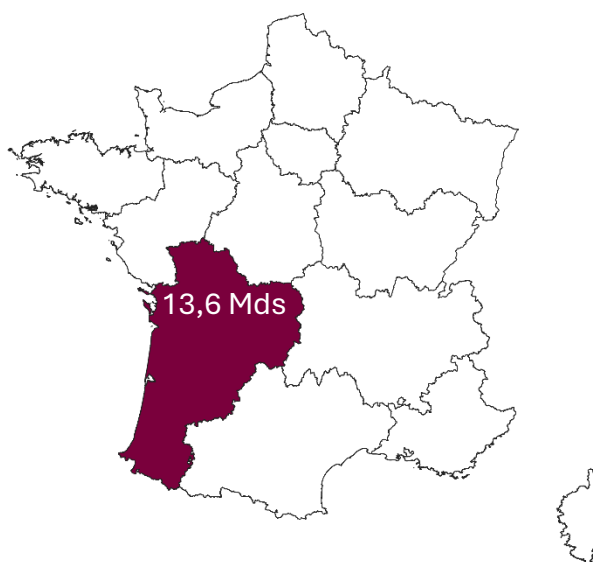


NOUVELLE-AQUITAINE

NOUVELLE-AQUITAINE

EXPORTATIONS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES EN NOUVELLE-AQUITAINE : 13,6 MILLIARDS D'EUROS EN 2023

Pour la Nouvelle-Aquitaine, les exportations agricoles et agroalimentaires s'élèvent à **13,6 milliards d'euros en 2023**. Cela est près de deux fois plus élevé que la moyenne française qui s'élève à 7,1 milliards d'euros. Les exportations agricoles et agroalimentaires représentent 7% du PIB de la région, contre 4% pour la moyenne nationale. Le taux de croissance annuel moyen depuis 2013 est de +3% en valeur et -4% en volume, inférieurs à la moyenne française qui s'élève à +5% et -1% par an. La Nouvelle-Aquitaine fait partie des trois régions dépassant les 10 milliards d'euros d'exportations agricoles et agroalimentaires.



Nouvelle-Aquitaine	
Montant des exportations	13,6 Milliards
Moyenne nationale	7,1 Milliards
Croissance annuelle moyenne depuis 2013 (valeur / volume)	+3% / -4%
Croissance annuelle moyenne nationale depuis 2013 (valeur / volume)	+5% / -1%

EFFET D'ENTRAÎNEMENT ÉCONOMIQUE DES EXPORTATIONS : 15 MILLIARDS DE CHIFFRE D'AFFAIRES ET 88 600 EMPLOIS GÉNÉRÉS EN FRANCE

Nouvelle-Aquitaine Effet d'entraînement sur la région	
Chiffre d'affaires	2,4 milliards
Emploi	14 900

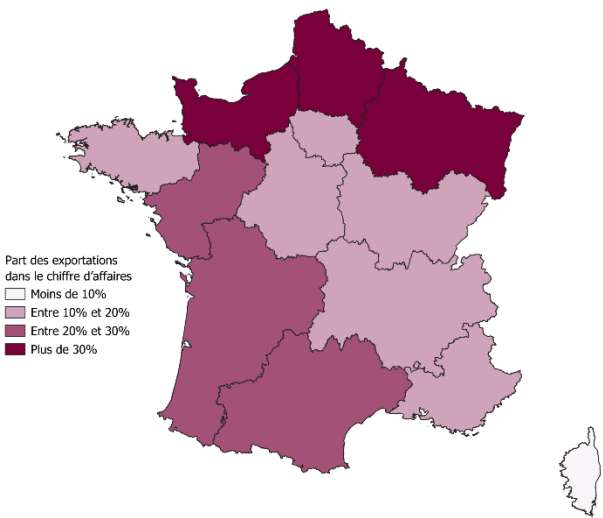
Nouvelle-Aquitaine Effet d'entraînement sur les autres régions	
Chiffre d'affaires	12,6 milliards
Emploi	73 700

En 2023, les exportations agricoles et agroalimentaires de la région Nouvelle-Aquitaine ont eu un effet d'entraînement économique significatif, générant un chiffre d'affaires de 2,4 milliards d'euros et soutenant 14 900 emplois équivalents temps plein au sein de la région. L'impact s'étend également au-delà des frontières régionales, avec 12,6 milliards d'euros et 73 700 emplois créés dans les autres régions françaises. Chaque euro d'activité dans ce secteur crée 1,1 euro supplémentaire dans l'économie française, et chaque emploi lié aux exportations engendre la création de 1,6 emploi supplémentaire au niveau national. L'effet d'entraînement ainsi mesuré repose sur le surplus de demande pour l'ensemble des secteurs de l'économie, qui fait suite à la production agricole et agroalimentaire liée aux exportations.

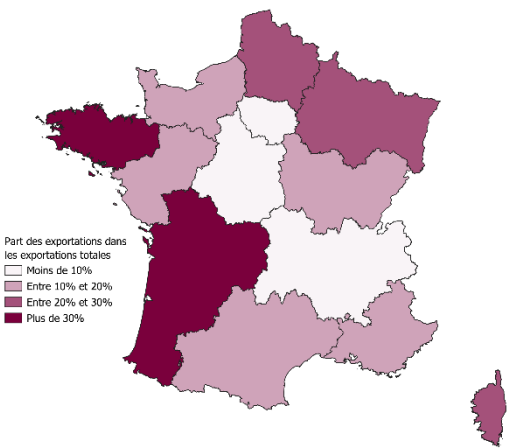
PART DES EXPORTATIONS DANS LE CHIFFRE D'AFFAIRES DU SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE : UN NIVEAU IMPORTANT

Les exportations agricoles et agroalimentaires de la Nouvelle-Aquitaine représentent 26% du chiffre d'affaires des secteurs agricoles et agroalimentaires, ce qui est au-dessus de la moyenne française, située à 19%.

Nouvelle-Aquitaine	
Part des exportations dans le chiffre d'affaires	26%
Moyenne nationale	19%



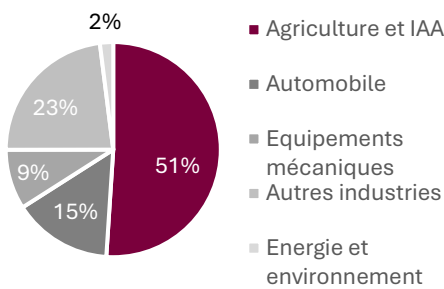
PART DES EXPORTATIONS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES DANS LES EXPORTATIONS TOTALES : 51%



Pour la Nouvelle-Aquitaine, les exportations agricoles et agroalimentaires représentent plus de la moitié des exportations totales de la région, 51%. Cela représente une part bien plus élevée que la moyenne nationale qui s'élève à 23%. La Nouvelle-Aquitaine est l'une des deux seules régions où l'impact des exportations agricoles et agroalimentaires est aussi élevé.

Nouvelle-Aquitaine	
Part des exportations dans les exportations totales	51%
Moyenne nationale	23%

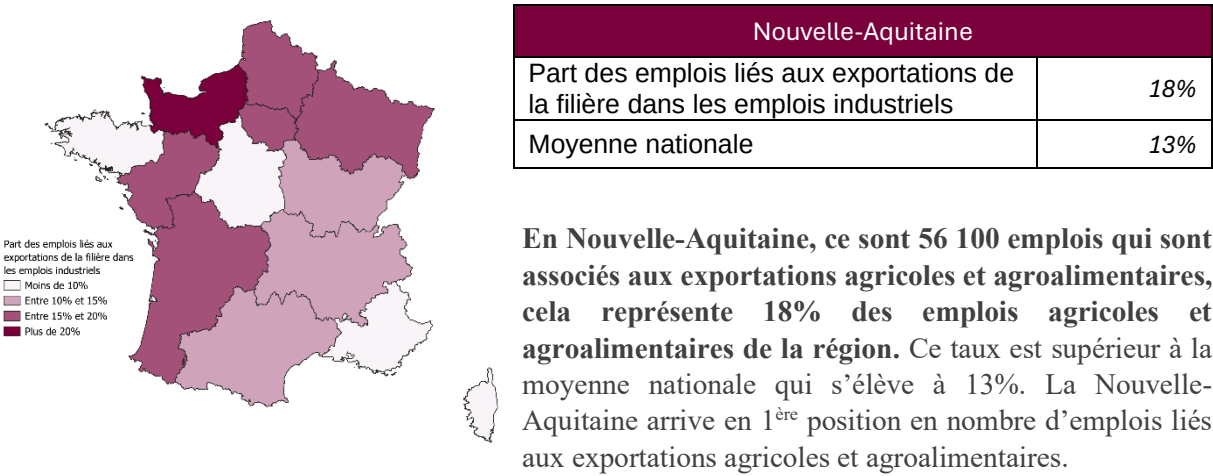
Catégories de produits exportés



Les exportations agricoles et agroalimentaires se trouvent en 1^{ère} position des catégories de produits exportés¹⁹ avec 51%, devançant notamment les exportations d'autres industries avec 23% des exportations totales et l'automobile avec 15%. La filière agricole et agroalimentaire contribue ainsi au dynamisme régional, tant sur le plan industriel que sur celui des exportations.

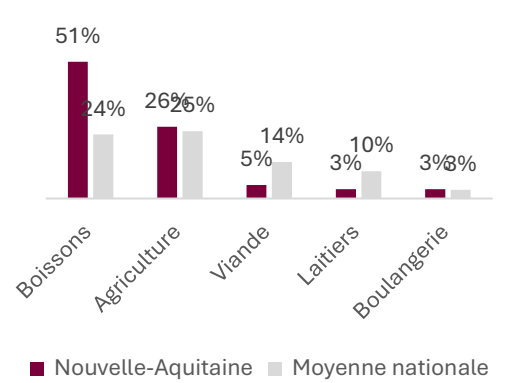
¹⁹ Catégories selon l'INSEE : « Agriculture et IAA » regroupe ici : AZ - Agriculture, sylviculture et pêche et C1 - Industries agroalimentaires ; « Automobile » : C3 - Industrie automobile, « Equipements mécaniques » : C4 - Équipements mécaniques, électriques, électroniques et informatiques, « Autres industrie » : C5 - Autres industries manufacturières, « Énergie et environnement » : DE - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné ; captage, traitement et distribution d'eau ; gestion des déchets et dépollution

EMPLOIS LIÉS AUX EXPORTATIONS DE LA FILIÈRE : 56 100 EMPLOIS REPRÉSENTANT 18% DES EMPLOIS AGRICOLES ET INDUSTRIELS DE LA RÉGION



PROFILS SECTORIELS DES EXPORTATIONS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES : LES BOISSONS REPRÉSENTENT LA MOITIÉ DES PRODUITS EXPORTÉS

La catégorie des boissons²⁰ constitue 51% des exportations agricoles et agroalimentaires de la Nouvelle-Aquitaine, suivie par l’agriculture, qui représentent 26%, et par la viande, à hauteur de 5%. Les boissons et l’agriculture sont surreprésentées en Nouvelle-Aquitaine par rapport à la moyenne nationale, qui s’établit respectivement à 24% et 25%. La viande est sous-représentée comparées à la moyenne nationale qui s’élève à 14%. A noter une forte sous-représentation des produits laitiers dans les exports de la région comparés à la moyenne française, 3% contre 10%.

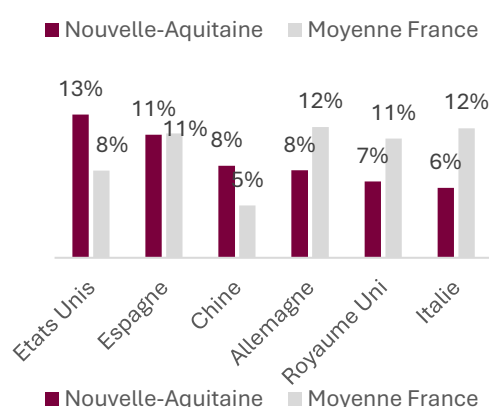
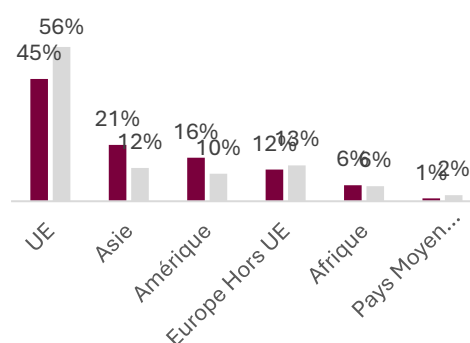


²⁰ Secteur selon les codes NAF : « Agriculture » regroupe ici : A01Z Produits de l’agriculture et de la chasse, A02Z Produits sylvicoles, A03Z Produits de la pêche et de l’aquaculture, « Boissons » : C11K Boissons, « Viande » : C10A Viande et produits à base de viande, « Laitiers » : C10E Produits laitiers, « Boulangerie » : C10G Produits de boulangerie-pâtisserie et pâtes alimentaires

DESTINATIONS DES EXPORTATIONS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES : LES ETATS UNIS SONT LE PREMIER PAYS PARTENAIRE DE LA NOUVELLE-AQUITAINE

En termes de zones géographiques, l'Union européenne constitue la principale destination des exportations agricoles et agroalimentaires dans Nouvelle-Aquitaine, représentant 45% de ces exportations. Suivi par l'Asie avec 21% des exportations et par l'Amérique avec 16% des exportations. L'UE est sous-représentée en Nouvelle-Aquitaine comparée à la moyenne française, 56%, et l'Asie est surreprésentée, à 12% en moyenne nationale.

Les Etats-Unis sont le premier pays destinataire des exportations agricoles et agroalimentaires de la Nouvelle-Aquitaine, et représentent 13% des exportations. Les Etats-Unis sont sur-représentés en Nouvelle-Aquitaine comparée à la moyenne française qui est de 8%.



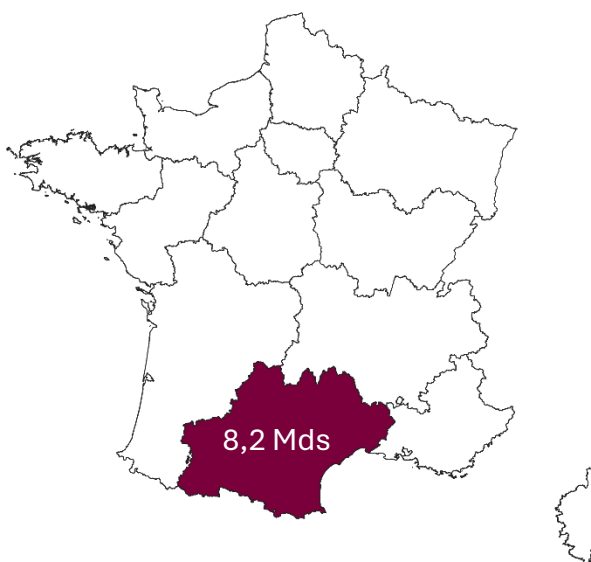
OCCITANIE

OCCITANIE

EXPORTATIONS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES EN OCCITANIE : 8,2 MILLIARDS D'EUROS EN 2023

Pour l'Occitanie, les exportations agricoles et agroalimentaires s'élèvent à 8,2 milliards d'euros en 2023. Ce montant est supérieur à la moyenne française qui s'élève à 7,1 milliards d'euros. Les exportations agricoles et agroalimentaires représentent 4% du PIB de la région, identique à la moyenne nationale. Le taux de croissance annuel moyen depuis 2013 est de +6% en valeur, supérieur à la moyenne française qui s'élève à +5% par an, et de -2% en volume, inférieur à la moyenne, à -1% par an.

Occitanie	
Montant des exportations	8,2 Milliards
Moyenne nationale	7,1 Milliards
Croissance annuelle moyenne depuis 2013 (valeur / volume)	+6% / -2%
Croissance annuelle moyenne nationale depuis 2013 (valeur / volume)	+5% / -1%



EFFET D'ENTRAÎNEMENT ÉCONOMIQUE DES EXPORTATIONS : 8,3 MILLIARDS DE CHIFFRE D'AFFAIRES ET 50 000 EMPLOIS GÉNÉRÉS EN FRANCE

Occitanie Effet d'entraînement sur la région	
Chiffre d'affaires	1,1 milliard
Emploi	6 700

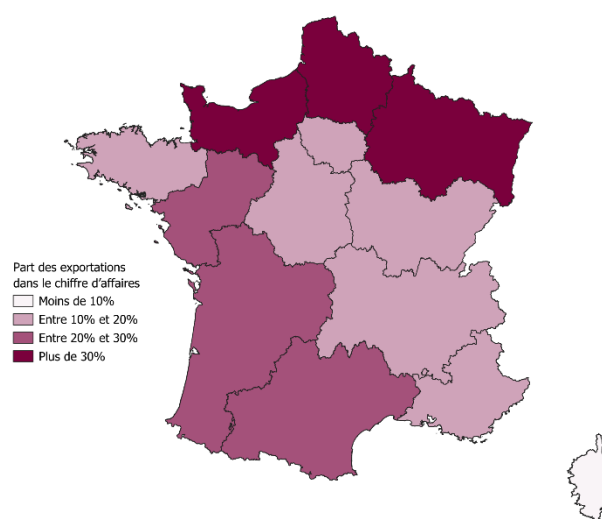
Occitanie Effet d'entraînement sur les autres régions	
Chiffre d'affaires	7,2 milliards
Emploi	43 300

En 2023, les exportations agricoles et agroalimentaires de la région Occitanie ont eu un effet d'entraînement économique significatif, générant un chiffre d'affaires de 1,1 milliard d'euros et soutenant 6 700 emplois équivalents temps plein au sein de la région. L'impact s'étend également au-delà des frontières régionales, avec 7,2 milliards d'euros et 43 300 emplois créés dans les autres régions françaises. Chaque euro d'activité dans ce secteur crée 1,02 euro supplémentaire dans l'économie française, et chaque emploi lié aux exportations engendre la création de 1,4 emploi supplémentaire au niveau national. L'effet d'entraînement ainsi mesuré repose sur le surplus de demande pour l'ensemble des secteurs de l'économie, qui fait suite à la production agricole et agroalimentaire liée aux exportations.

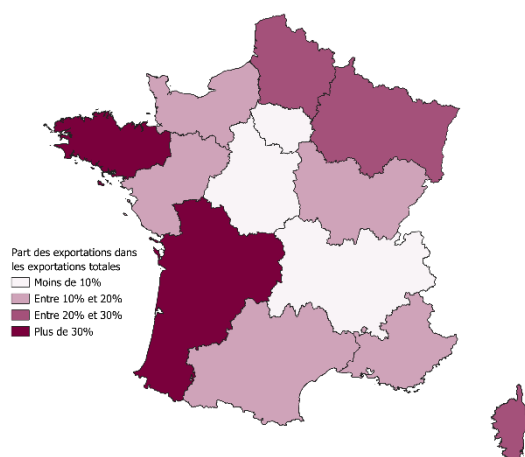
PART DES EXPORTATIONS DANS LE CHIFFRE D'AFFAIRES DU SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE : UN NIVEAU IMPORTANT

Les exportations agricoles et agroalimentaires de l'Occitanie représentent 24% du chiffre d'affaires des secteurs agricoles et agroalimentaires, ce qui est au-dessus de la moyenne française, située à 19%.

Occitanie	
Part des exportations dans le chiffre d'affaires	24%
Moyenne nationale	19%



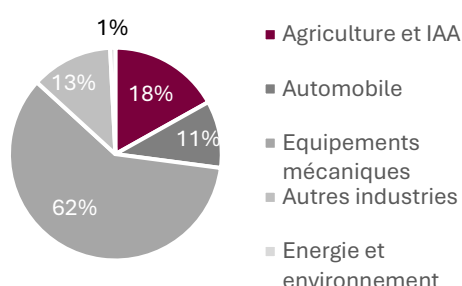
PART DES EXPORTATIONS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES DANS LES EXPORTATIONS TOTALES : 18%



Pour l'Occitanie, les exportations agricoles et agroalimentaires représentent 18% de l'ensemble des exportations de la région, ce qui est en dessous de la moyenne nationale, s'élevant à 21%.

Occitanie	
Part des exportations dans les exportations totales	18%
Moyenne nationale	21%

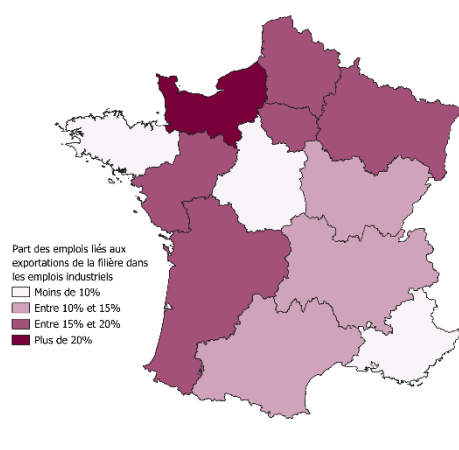
Catégories de produits exportés



Les exportations agricoles et agroalimentaires se trouvent en 2^{ème} position des catégories de produits exportés²¹ avec 18%, devancées par les exportations d'équipements mécaniques avec 62% des exportations totales et devançant les autres industries avec 13%. Ces équipements mécaniques sont portés par le secteur aéronautique et spatial présent dans cette région.

²¹ Catégories selon l'INSEE : « Agriculture et IAA » regroupe ici : AZ - Agriculture, sylviculture et pêche et C1 - Industries agroalimentaires ; « Automobile » : C3 - Industrie automobile, « Equipements mécaniques » : C4 - Équipements mécaniques, électriques, électroniques et informatiques, « Autres industries » : C5 - Autres industries manufacturières, « Énergie et environnement » : DE - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné ; captage, traitement et distribution d'eau ; gestion des déchets et dépollution

EMPLOIS LIÉS AUX EXPORTATIONS DE LA FILIÈRE : 35 200 EMPLOIS REPRÉSENTANT 14% DES EMPLOIS AGRICOLES ET INDUSTRIELS DE LA RÉGION

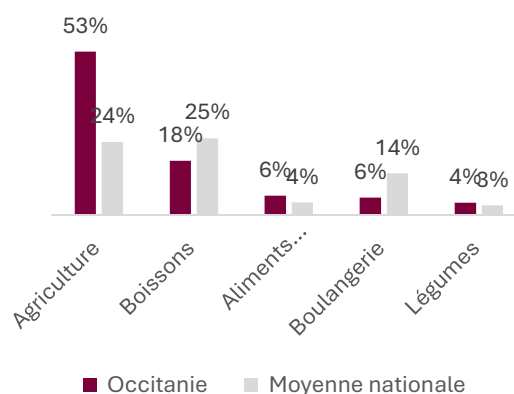


Occitanie	
Part des emplois liés aux exportations de la filière dans les emplois industriels	14%
Moyenne nationale	13%

En Occitanie, ce sont 35 200 emplois qui sont associés aux exportations agricoles et agroalimentaires, cela représente 14% des emplois agricoles et agroalimentaires de la région. Ce taux est légèrement supérieur à la moyenne nationale qui s'élève à 13%.

PROFILS SECTORIELS DES EXPORTATIONS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES : L'AGRICULTURE REPRÉSENTE LA MOITIÉ DES PRODUITS EXPORTÉS

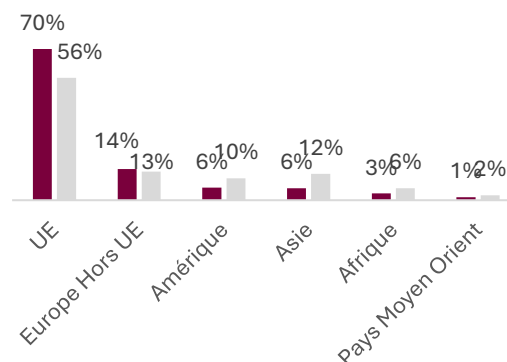
La catégorie des produits agricoles²² constitue **53%** des exportations agricoles et agroalimentaires de l'Occitanie, suivie par les boissons, qui représentent 18%, et par les aliments pour animaux, à hauteur de 6%. L'agriculture est surreprésentée en Occitanie par rapport à la moyenne nationale, qui s'établit respectivement à 24%. Les boissons sont sous-représentées comparées à la moyenne nationale qui s'élève à 25%. A noter une forte sous-représentation de la boulangerie dans les exports de la région comparée à la moyenne française, 6% contre 14%.



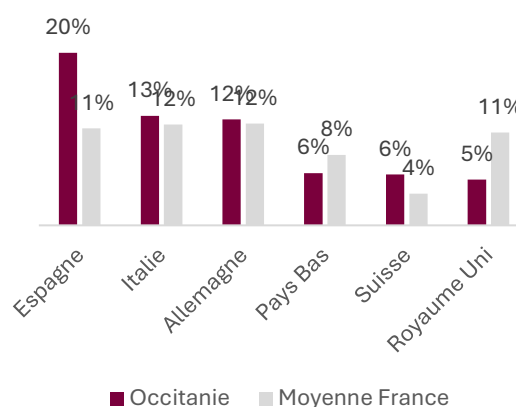
²² Secteur selon les codes NAF : « Agriculture » regroupe ici : A01Z Produits de l'agriculture et de la chasse, A02Z Produits sylvicoles, A03Z Produits de la pêche et de l'aquaculture, « Boissons » : C11K Boissons, « Aliments animaux » : C10K Aliments pour animaux, « Boulangerie » : C10G Produits de boulangerie-pâtisserie et pâtes alimentaires, « Légumes » : C10C Produits à base de fruits et légumes

DESTINATIONS DES EXPORTATIONS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES : L'ESPAGNE EST LE PREMIER PAYS PARTENAIRE DE L'OCCITANIE

En termes de zones géographiques, l'Union européenne constitue la principale destination des exportations agricoles et agroalimentaires dans l'Occitanie, représentant 70% de ces exportations. Suivi par l'Europe hors UE avec 14% des exportations et par l'Amérique avec 6% des exportations. De façon générale, l'Europe (UE et hors UE) est sur-représentée en Occitanie comparée à la moyenne française, à 56% pour l'UE et 13% pour l'Europe hors UE.



L'Espagne est le premier pays destinataire des exportations agricoles et agroalimentaires de l'Occitanie, représentant 20% des exportations. L'Espagne est sur-représentée en Occitanie comparée à la moyenne française où cette destination concentre 11% des exports.



PAYS DE LA LOIRE

PAYS DE LA LOIRE

EXPORTATIONS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES EN PAYS DE LA LOIRE : 4,8 MILLIARDS D'EUROS EN 2023

Pour les Pays de la Loire, les exportations agricoles et agroalimentaires s'élèvent à **4,8 milliards d'euros en 2023**. Cela est inférieur à la moyenne française qui s'élève à 7,1 milliards d'euros. Les exportations agricoles et agroalimentaires représentent 4% du PIB de la région comme la moyenne nationale. Le taux de croissance annuel moyen depuis 2013 est de +7% en valeur, supérieur au +5% de la moyenne française, et identique en volume (-1%).



Pays de la Loire	
Montant des exportations	4,8 Milliards
Moyenne nationale	7,1 Milliards
Croissance annuelle moyenne depuis 2013 (valeur / volume)	+7% / -1%
Croissance annuelle moyenne nationale depuis 2013 (valeur / volume)	+5% / -1%

EFFET D'ENTRAÎNEMENT ÉCONOMIQUE DES EXPORTATIONS : 5 MILLIARDS DE CHIFFRE D'AFFAIRES ET 30 100 EMPLOIS GÉNÉRÉS EN FRANCE

Pays de la Loire Effet d'entraînement sur la région	
Chiffre d'affaires	600 millions
Emploi	3 600

Pays de la Loire Effet d'entraînement sur les autres régions	
Chiffre d'affaires	4,4 milliards
Emploi	26 500

En 2023, les exportations agricoles et agroalimentaires de la région Pays de la Loire ont eu un effet d'entraînement économique significatif, générant un chiffre d'affaires de 600 millions d'euros et soutenant 3 600 emplois équivalents temps plein au sein de la région. L'impact s'étend également au-delà des frontières régionales, avec 4,4 milliards d'euros et 26 500 emplois créés dans les autres régions françaises. Chaque euro d'activité dans ce secteur crée 1,04 euro supplémentaire dans l'économie française, et chaque emploi lié aux exportations engendre la création de 0,6 emploi supplémentaire au niveau national. L'effet d'entraînement ainsi mesuré repose sur le surplus de demande pour l'ensemble des secteurs de l'économie, qui fait suite à la production agricole et agroalimentaire liée aux exportations.

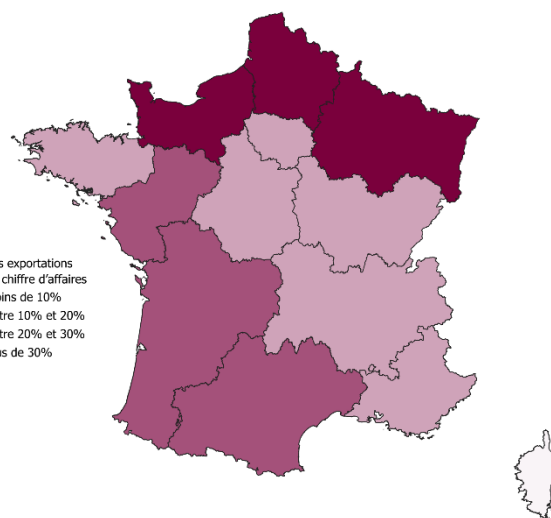
PART DES EXPORTATIONS DANS LE CHIFFRE D'AFFAIRES DU SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE : LÉGÈREMENT SUPÉRIEUR À LA MOYENNE FRANÇAISE

Les exportations agricoles et agroalimentaires des Pays de la Loire représentent 21% du chiffre d'affaires des secteurs agricoles et agroalimentaires, ce qui est au-dessus de la moyenne française, située à 19%.

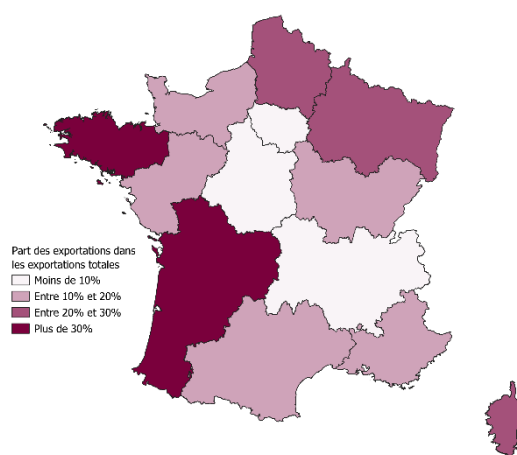
Pays de la Loire	
Part des exportations dans le chiffre d'affaires	21%
Moyenne nationale	19%

Part des exportations dans le chiffre d'affaires

- Moins de 10%
- Entre 10% et 20%
- Entre 20% et 30%
- Plus de 30%



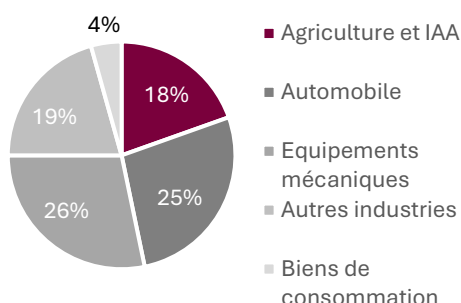
PART DES EXPORTATIONS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES DANS LES EXPORTATIONS TOTALES : 18%



Pour les Pays de la Loire, les exportations agricoles et agroalimentaires représentent 18% de l'ensemble des exportations de la région, ce qui est en dessous de la moyenne nationale, s'élevant à 21%.

Pays de la Loire	
Part des exportations dans les exportations totales	18%
Moyenne nationale	21%

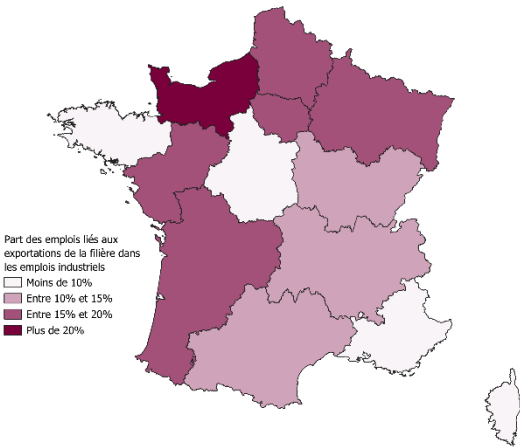
Catégories de produits exportés



Les exportations agricoles et agroalimentaires se trouvent en 4^{ème} position des catégories de produits exportés²³ avec 18%. La filière est précédée par les exportations du secteur automobile, des équipements mécaniques et les autres industries, qui contribuent respectivement à 26%, 25% et 19% des exportations totales.

²³ Catégories selon l'INSEE : « Agriculture et IAA » regroupe ici : AZ - Agriculture, sylviculture et pêche et C1 - Industries agroalimentaires, « Automobile » : C3 - Industrie automobile, « Equipements mécaniques » : C4 - Équipements mécaniques, électriques, électroniques et informatiques, « Autres industries » : C5 - Autres industries manufacturières, « Biens de consommation » : C2 - Biens de consommation

EMPLOIS LIÉS AUX EXPORTATIONS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES : 49 000 EMPLOIS REPRÉSENTANT 17% DES EMPLOIS AGRICOLES ET INDUSTRIELS DE LA RÉGION

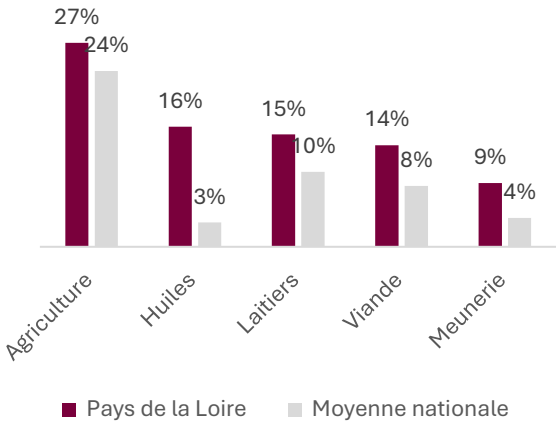


Pays de la Loire	
Part des emplois liés aux exportations de la filière dans les emplois industriels	17%
Moyenne nationale	13%

En Pays de la Loire, ce sont 49 000 emplois qui sont associés aux exportations agricoles et agroalimentaires, cela représente 13% des emplois agricoles et agroalimentaires de la région. Ce taux est supérieur à la moyenne nationale qui s'élève à 13%.

PROFILS SECTORIELS DES EXPORTATIONS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES : LES HUILES SURPERFORMENT

La catégorie des produits agricoles²⁴ constitue 27% des exportations agricoles et agroalimentaires des Pays de la Loire, suivie par les huiles, qui représentent 16%, et par les produits laitiers, à hauteur de 15%. Les trois catégories sont surreprésentées en Pays de la Loire par rapport à la moyenne nationale, qui s'établit respectivement à 24%, 3% et 10%. A noter la place de la viande et de la meunerie, qui concentrent respectivement 14% et 9% des exports régionaux de la filière contre 8% et 4% au niveau national.

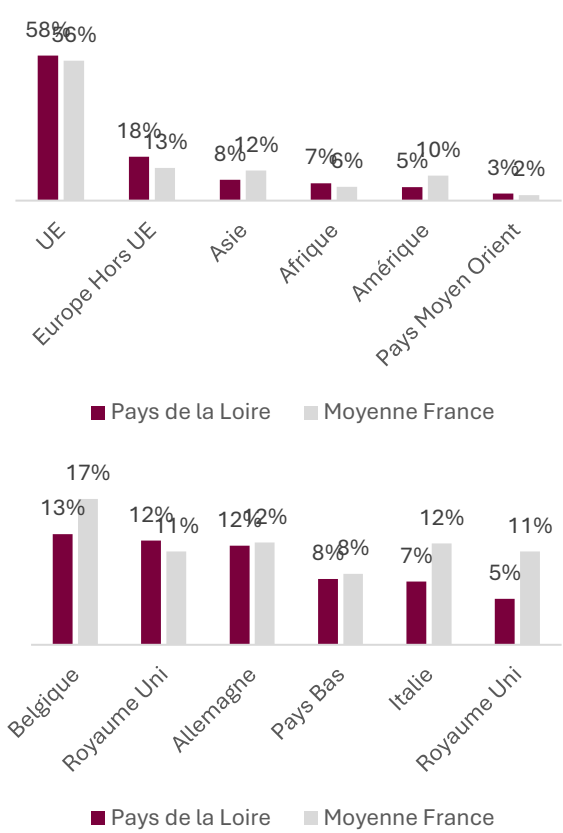


²⁴ Secteur selon les codes NAF : « Agriculture » regroupe ici : A01Z Produits de l’agriculture et de la chasse, A02Z Produits sylvicoles, A03Z Produits de la pêche et de l’aquaculture, « Huiles » : C10D Huiles et graisses végétales et animales, « Laitiers » : C10E Produits laitiers, « Viande » : C10A Viande et produits à base de viande, « Meunerie » : C10F Produits du travail des grains et produits amylacés

DESTINATIONS DES EXPORTATIONS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES : LA BELGIQUE EST LE PREMIER PAYS PARTENAIRE DES PAYS DE LA LOIRE

En termes de zones géographiques, l'Union européenne constitue la principale destination des exportations agricoles et agroalimentaires dans Pays de la Loire, représentant 58% de ces exportations. Suivi par l'Europe hors UE avec 18% des exportations et de l'Asie avec 8% des exportations. De façon générale, l'Europe (UE et hors UE) est sur-représentée en Pays de la Loire comparée à la moyenne française, à 56% pour l'UE et 13% pour l'Europe hors UE.

La Belgique est le premier pays destinataire des exportations agricoles et agroalimentaires des Pays de la Loire, représentant 13% des exportations. Pour autant, la Belgique est sous-représentée en Pays de la Loire comparée à la moyenne française qui est de 17%. Comme présenté dans le graphique ci-dessus, les Pays de la Loire oriente moins leur exportations vers les pays de l'UE que la moyenne française.



PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

EXPORTATIONS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR : 4,6 MILLIARDS D'EUROS EN 2023

Pour la Provence-Alpes-Côte d'Azur, les exportations agricoles et agroalimentaires s'élèvent à 4,6 milliards d'euros en 2023. C'est inférieur à la moyenne française qui s'élève à 7,1 milliards d'euros. Les exportations agricoles et agroalimentaires représentent 2% du PIB de la région, contre 4% pour la moyenne nationale. Le taux de croissance annuel moyen depuis 2013 est de +2% en valeur et -4% en volume, ce qui est inférieur à la moyenne française qui s'élève à +5% et -1% par an.

Provence-Alpes-Côte d'Azur	
Montant des exportations	4,6 Milliards
Moyenne nationale	7,1 Milliards
Croissance annuelle moyenne depuis 2013 (valeur / volume)	+2% / -4%
Croissance annuelle moyenne nationale depuis 2013 (valeur / volume)	+5% / -1%



EFFET D'ENTRAÎNEMENT

ÉCONOMIQUE DES EXPORTATIONS : 5,1 MILLIARDS DE CHIFFRE D'AFFAIRES ET 30 200 EMPLOIS GÉNÉRÉS EN FRANCE

Provence-Alpes-Côte d'Azur Effet d'entraînement sur la région	
Chiffre d'affaires	400 millions
Emploi	2 300

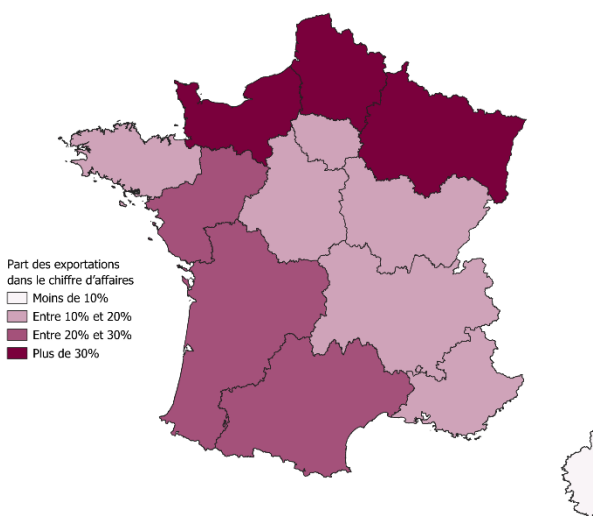
Provence-Alpes-Côte d'Azur Effet d'entraînement sur les autres régions	
Chiffre d'affaires	4,7 milliards
Emploi	27 900

En 2023, les exportations agricoles et agroalimentaires de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ont eu un effet d'entraînement économique de 400 millions d'euros de chiffres d'affaires et de 2 300 emplois équivalents temps plein au sein de la région. L'impact s'étend également au-delà des frontières régionales, avec 4,7 milliards d'euros et 27 900 emplois créés dans les autres régions françaises. Chaque euro d'activité dans ce secteur crée 1,1 euro supplémentaire dans l'économie française, et chaque emploi lié aux exportations engendre la création de 3,7 emplois supplémentaires au niveau national. L'effet d'entraînement ainsi mesuré repose sur le surplus de demande pour l'ensemble des secteurs de l'économie, qui fait suite à la production agricole et agroalimentaire liée aux exportations.

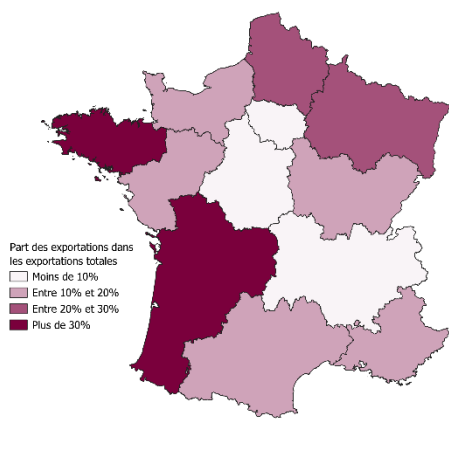
PART DES EXPORTATIONS DANS LE CHIFFRE D'AFFAIRES DU SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE : DES EXPORTS PLUTÔT SECONDAIRES

Les exportations agricoles et agroalimentaires de la Provence-Alpes-Côte d'Azur représentent 11% du chiffre d'affaires des secteurs agricoles et agroalimentaires, ce qui est bien en-dessous de la moyenne française, située à 19%.

Provence-Alpes-Côte d'Azur	
Part des exportations dans le chiffre d'affaires	11%
Moyenne nationale	19%



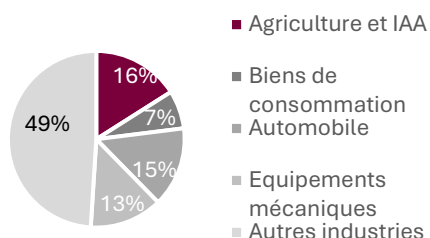
PART DES EXPORTATIONS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES DANS LES EXPORTATIONS TOTALES : 21%



Pour la Provence-Alpes-Côte d'Azur, les exportations agricoles et agroalimentaires représentent 16% de l'ensemble des exportations de la région, c'est en dessous de la moyenne nationale, à 21%.

Provence-Alpes-Côte d'Azur	
Part des exportations dans les exportations totales	16%
Moyenne nationale	21%

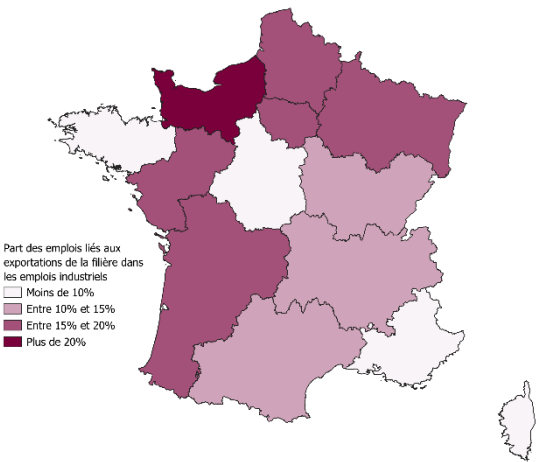
Catégories de produits exportés



Les exportations agricoles et agroalimentaires se trouvent en 2^{ème} position des catégories de produits exportés²⁵ avec 16%, devancées par les autres industries avec 49% des exportations totales. Ces autres industries sont en particulier portées par les secteurs de la pétrochimie et de l'industrie navale.

²⁵ Catégories selon l'INSEE : « Agriculture et IAA » regroupe ici : AZ - Agriculture, sylviculture et pêche et C1 - Industries agroalimentaires, « Biens de consommation » : C2 - Biens de consommation « Automobile » : C3 - Industrie automobile, « Equipements mécaniques » : C4 - Équipements mécaniques, électriques, électroniques et informatiques, « Autres industrie » : C5 - Autres industries manufacturières

EMPLOIS LIÉS AUX EXPORTATIONS DE LA FILIÈRE : 8 800 EMPLOIS, SOIT 5% DES EMPLOIS AGRICOLES ET INDUSTRIELS DE LA RÉGION

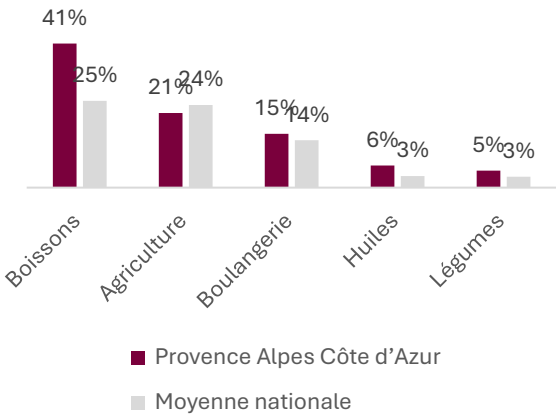


Provence-Alpes-Côte d’Azur	
Part des emplois liés aux exportations de la filière dans les emplois industriels	5%
Moyenne nationale	13%

En Provence-Alpes-Côte d’Azur, ce sont 8 800 emplois qui sont associés aux exportations agricoles et agroalimentaires, cela représente 8% des emplois agricoles et agroalimentaires de la région. Ce taux est plus faible que la moyenne nationale qui est de 13%.

PROFILS SECTORIELS DES EXPORTATIONS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES : LES BOISSONS REPRÉSENTENT PLUS D’UN TIERS DES PRODUITS EXPORTÉS

La catégorie des boissons²⁶ constitue 41% des exportations agricoles et agroalimentaires de la Provence-Alpes-Côte d’Azur, suivie par l’agriculture, qui représentent 21%, et par la boulangerie à hauteur de 15%. L’agriculture est surreprésentée en Provence-Alpes-Côte d’Azur par rapport à la moyenne nationale, qui s’établit respectivement à 25%. Les boissons sont sous-représentées comparées à la moyenne nationale qui s’élève à 24%.

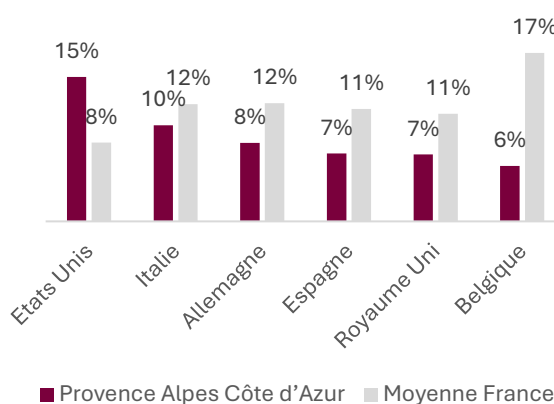
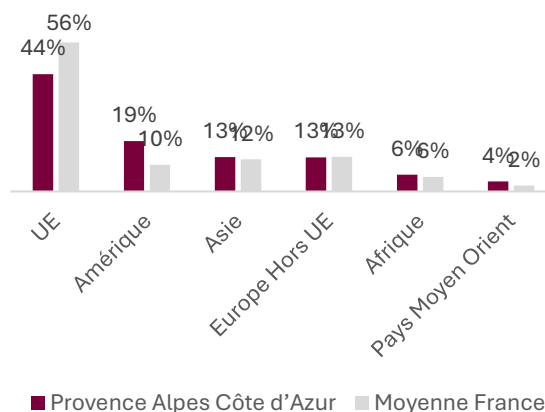


²⁶ Secteur selon les codes NAF : « Agriculture » regroupe ici : A01Z Produits de l’agriculture et de la chasse, A02Z Produits sylvicoles, A03Z Produits de la pêche et de l’aquaculture, « Boissons » : C11K Boissons, « Boulangerie » : C10G Produits de boulangerie-pâtisserie et pâtes alimentaires, « Huiles » : C10D Huiles et graisses végétales et animales, « Légumes » : C10C Produits à base de fruits et légumes

DESTINATIONS DES EXPORTATIONS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES : LES ETATS UNIS SONT LE PREMIER PAYS PARTENAIRE DE LA PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

En termes de zones géographiques, l'Union européenne constitue la principale destination des exportations agricoles et agroalimentaires dans Provence-Alpes-Côte d'Azur, représentant 44% de ces exportations. Suivi par l'Amérique avec 19% des exportations et de l'Asie avec 13% des exportations. L'UE est sous-représentée en Provence-Alpes-Côte d'Azur comparée à la moyenne française, 56% des exportations agricoles et agroalimentaires françaises ont pour destination l'UE.

Les Etats-Unis sont le premier pays destinataire des exportations agricoles et agroalimentaires de la Provence-Alpes-Côte d'Azur, représentant 15% des exportations. Les Etats-Unis sont sur-représentés en Provence-Alpes-Côte d'Azur comparée à la moyenne française qui est de 8%. Comme présenté dans le graphique précédant, la Provence-Alpes-Côte d'Azur oriente moins ses exportations vers les pays de l'UE que la moyenne française.



C N P A

CENTRE NATIONAL
POUR LA PROMOTION
DES PRODUITS AGRICOLES
ET ALIMENTAIRES